

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



# 2

## RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION 2015-2018

22 au 25 mai 2018, 32<sup>e</sup> Congrès fédéral

**fneeq**  CSN



## TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF .....	3
<b>BILANS</b>	
REGROUPEMENT CÉGEP.....	22
REGROUPEMENT PRIVÉ.....	26
REGROUPEMENT UNIVERSITÉ .....	30
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ .....	34
COMITÉ FÉDÉRAL DES ASSURANCES ET DES RÉGIMES DE RETRAITE (CFARR).....	38
COMITÉ ACTION INTERNATIONALE.....	40
COMITÉ SUR LA PRÉCARITÉ, LA RELÈVE ET LA VIE SYNDICALES.....	42
COMITÉ FEMMES .....	44
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	47
COMITÉ ENVIRONNEMENT.....	50
COMITÉ ORIENTATIONS ET IDENTITÉS SEXUELLES .....	52
SERVICES.....	54



## **RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

### **1. Des éléments de conjoncture**

#### **1.1. La conjoncture politique**

Il nous semble d'abord important de situer le mandat 2015 à 2018 dans son contexte politique général puisque notre travail est très lié aux orientations budgétaires et idéologiques du gouvernement du Québec et au contexte sociopolitique dans lequel il s'inscrit.

Le congrès de la FNEEQ en 2015 se tenait en plein cœur des années de politiques d'austérité du gouvernement Couillard qui ont eu des conséquences importantes sur le développement social et sur les services offerts à la population du Québec. Depuis le début de son mandat en 2014, ce gouvernement s'est attaqué à la réorientation de la mission de l'État et conséquemment à la déstructuration des programmes et des services publics. Ces politiques s'inscrivent directement dans cette mouvance idéologique mondiale de la nouvelle gestion publique (NGP) qui vise essentiellement à appliquer à l'État les logiques du marché. Les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont devenus des exemples éloquents des résultats de l'application de cette orientation idéologique. Privatisation, sous-traitance, dérèglementation, concurrence, tarification, fusions, antisindicalisme, hiérarchie, assurance qualité, centralisation de l'organisation du travail ; voici les visages de la (NGP). Encore aujourd'hui le gouvernement Couillard ne dévie pas de sa course en appliquant des réductions draconiennes du financement des programmes et en limitant leur portée.

Cette tendance n'a pas épargné les institutions d'enseignement qui ont, elles aussi, été frappées de plein fouet par ces nouvelles approches néolibérales. Le comité école et société a bien illustré cette logique avec sa [pièuvre de l'économie du savoir](#) dont les tentacules envahissent et étouffent le développement de l'éducation en tant que service public.

Chacun des regroupements a dû composer avec ce contexte défavorable. La tendance est lourde tant pour les négociations des secteurs public et parapublic que pour les négociations locales. Nul n'est épargné ! Dans chacune des situations, on a dû réfléchir aux moyens d'augmenter notre rapport de force. La négociation coordonnée dans les universités, les journées de grève du Front commun dans les secteurs public et parapublic et les moyens de pression dans les négociations au privé ont représenté autant de stratégies pour freiner ce rouleau compresseur du « tout au marché ».

Ce gouvernement se retrouve aujourd'hui avec des surplus budgétaires astronomiques qu'il a arrachés aux services publics, aux programmes sociaux, aux groupes communautaires et de défense des droits. À la veille des élections, ce gouvernement n'éprouve aucune gêne à délier la bourse à des fins électoralistes ! Il ne faudra pas se laisser bernier et revendiquer des services de qualité, de meilleures conditions de travail et un réinvestissement à la hauteur de nos aspirations. L'élection potentielle de la Coalition Avenir Québec, comme l'annoncent les sondages, n'est guère plus rassurante pour la poursuite de nos objectifs d'équité et de justice sociale.

Après l'effervescence de 2012, la mobilisation du printemps 2015 contre l'austérité et les journées de grèves de l'automne 2016 dans le secteur public, toutes ces luttes représentent un moment privilégié de réflexion sur nos moyens d'action. Déjà, au congrès de la FNEEQ de 2015, nous avons débattu de recommandations fort importantes sur notre organisation en temps de conflit et surtout sur notre réaction devant la menace de loi d'exception (protocole de solidarité, modus operandi, amélioration et appropriation des moyens de communication, etc.). Il est important que cette réflexion se poursuive notamment avec les groupes qui partagent les mêmes objectifs. Notre participation à la Coalition Main rouge (Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics) est un lieu privilégié de convergence entre syndicats et groupes sociaux. Il faudra cependant y consacrer davantage d'énergie en matière de ressources et de mobilisation. D'autre part, notre adhésion et notre engagement au sein d'ATTAC Québec, de l'ICÉA et du CISO nous mettent au diapason avec les luttes sociales.



## 1.2. La conjoncture syndicale

### 1.2.1. Les votes d'allégeance en santé et services sociaux

Dans la foulée des votes d'allégeance dans le réseau de la santé et des services sociaux imposés par le gouvernement dans son effort de centralisation, la CSN a perdu près de 23 000 membres, particulièrement chez les professionnels de la catégorie 4 (17 000 sur 23 000), ce qui a provoqué une baisse significative de notre représentativité dans ce secteur.

Dans le contexte d'une conjoncture peu favorable à des gains substantiels dans les services publics et devant la montée d'un syndicalisme plus corporatiste, les grandes centrales syndicales ont été fortement ébranlées par les résultats de ces votes. Le gouvernement qui a provoqué ces affrontements a réussi à exacerber nos divisions. À première vue, le gouvernement en est ressorti gagnant puisque nous risquons de nous retrouver, lors des prochaines négociations, en rangs dispersés et aveuglés par des gains potentiels dans chacun de nos secteurs.

Il faudra user de finesse et d'intelligence pour ne pas nous diviser davantage et lutter pour des objectifs qui dépassent les questions d'allégeance syndicale. À la FNEEQ, nous croyons toujours que faire partie d'une grande confédération des secteurs privé et public nous donne un avantage comparatif non seulement pour nos conditions de travail, mais aussi pour l'avancement des droits généraux des travailleuses et des travailleurs et de la population en général.

Plus concrètement, ces résultats ont eu des conséquences importantes sur les ressources et l'organisation du travail à la CSN. Le congrès de 2017 a adopté une proposition budgétaire qui se traduit par la réduction du nombre de salarié-es et par une révision de l'ensemble des postes budgétaires dédiés aux opérations syndicales et politiques de la confédération, notamment en diminuant de moitié le budget des campagnes confédérales et en faisant passer les réunions du conseil confédéral de trois à deux jours. S'en est suivi une vague de supplantation de postes à l'intérieur de l'organisation qui a créé du mécontentement et de l'insécurité. La FNEEQ a heureusement gardé son équipe intacte, maintenant ainsi la continuité de nos manières de travailler et les champs d'expertise de chacune et chacun.

Au-delà de la conséquence immédiate de cette perte de membres, ces événements ont constitué un électrochoc pour l'ensemble du mouvement. La CSN a choisi d'aller de l'avant et de procéder, de concert avec les équipes, les personnes élues et les syndicats à un examen approfondi de ses pratiques et de l'organisation de ses services afin de mieux répondre aux besoins de ses membres. Cet examen minutieux des services de la CSN ne doit cependant pas mettre au second plan les luttes sociales qui ont été menées par la CSN depuis près d'une centaine d'années.

À sa réunion du 20 juin 2017, le bureau confédéral a été informé de la décision du comité exécutif de procéder à la création d'un poste de directrice ou directeur général à la CSN. La FNEEQ et d'autres organisations affiliées ont dénoncé tant le processus menant à cette décision que le message politique que cela envoie. Depuis ce temps, une politique de nomination du personnel-cadre a été adoptée par le bureau confédéral.

Dans les circonstances, la CSN et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la CSN (STTCNS) ont convenu d'organiser un rendez-vous mixte, regroupant l'ensemble du personnel salarié, des cadres du mouvement, des comités exécutifs des fédérations, des conseils centraux et de la CSN pour discuter des enjeux concernant l'organisation du travail, le paritarisme, le rôle et la place des personnes salariées et élues au sein de notre mouvement, et surtout de l'avenir de la confédération. Ce rendez-vous s'est tenu les 22 et 23 mars 2018. Un rapport suivra.

### 1.2.2. La juridiction de la FNEEQ

L'affiliation en 2014 du SPUQO à la CSN a soulevé à nouveau la question du respect de la juridiction de la FNEEQ et de la place définitive des professeurs d'université à l'intérieur la CSN. Rappelons que le seul syndicat de profs d'université à la CSN a été, pour des raisons historiques, affilié temporairement à la Fédération des professionnelles (FP).



La période des votes d'allégeance dans les secteurs de la santé et des services sociaux et la tenue du congrès de la CSN ont retardé le règlement de ce dossier. C'est le bureau confédéral qui est responsable de déterminer les frontières de juridiction. Au moment d'écrire ces lignes, une décision aura été prise le 12 avril 2018 concernant l'affiliation des syndicats de profs d'université à la FNEEQ ou à la FP.

## 2. Le 65<sup>e</sup> congrès de la CSN en juin 2017

Lors du 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN, les syndicats ont pris des décisions importantes concernant les orientations politiques de la confédération et ont adopté le budget de la CSN pour les trois prochaines années.

### 2.1. La vie syndicale

Le congrès de 2017 a donné le mandat aux conseils centraux, en collaboration avec les fédérations présentes sur leur territoire, en continuité avec les résolutions découlant du rapport du comité sur les services, de procéder à une analyse des besoins de leurs syndicats affiliés en matière de vie syndicale et de présenter un rapport d'étape aux congrès des fédérations. Le comité d'orientation de la CSN a le mandat de coordonner ce travail et d'élaborer un plan d'action.

Cette démarche a pour but de renforcer la vie syndicale au sein des syndicats affiliés à la CSN. Les travaux qui en découlent s'appuient sur le rapport des services adopté en décembre 2012.

La première phase s'est déroulée d'octobre à décembre 2017 et visait à joindre les salarié-es et les élu-es des fédérations sur une base régionale, à travers les conseils centraux, pour dresser un portrait de l'état des syndicats de la région et pour élaborer des pistes d'action afin d'améliorer le travail syndical.

La deuxième phase, qui vise cette fois à joindre directement les syndicats, s'est déroulée de janvier à mars 2018 et se termine maintenant avec la tenue des congrès des fédérations où un plan d'action sera discuté dans le but d'améliorer nos modes de fonctionnement.

### 2.2. Le manifeste

Dans la perspective de la tenue des élections provinciales prévues en octobre 2018, les conseils centraux ont tenu, avant le 1<sup>er</sup> mai, une assemblée pour définir une plateforme régionale de revendications et d'actions syndicales et sociales. Cette plateforme permet de diffuser et de partager le manifeste et le plan d'action. Chacun des conseils centraux était maître de la forme de sa consultation et des sujets prioritaires. Dans plusieurs cas, pour les syndicats de la FNEEQ, les ÉGES ont contribué à enrichir ces revendications.

### 2.3. Les recommandations en provenance de nos syndicats

#### 2.3.1. Les régimes de retraite dans les universités

À la suite de l'adoption d'une recommandation présentée par le SCCUQ, les travaux du comité créé par le CCGN sur l'harmonisation des règles de décaissement des régimes de retraite à cotisation déterminée a remis son rapport en avril dernier. Les représentations nécessaires ont été faites auprès du gouvernement québécois afin d'harmoniser la législation du Québec à celle du fédéral concernant la méthode de retraits des fonds de revenus viagers provenant des régimes à cotisation déterminée et accorder à tous les Québécois le même traitement entre eux.

#### 2.3.2. Le financement des universités

Le dernier congrès de la CSN a aussi dénoncé la formule de financement actuelle dans les universités qui engendre une marchandisation de l'éducation au détriment de l'accessibilité aux études pour les étudiantes et les étudiants de première génération, et la course aux étudiantes et étudiants internationaux dans un objectif marchand qui contribue au désengagement de l'État dans le financement des universités. Nous devons analyser rigoureusement la nouvelle



grille de financement présentée dans le budget 2018-2019 et vérifier si elle corrige les problèmes que nous avons identifiés, notamment les injustices envers les universités du réseau de l'UQ.

### 2.3.3. Sur les stratégies d'action et de mobilisation

Les délégations du congrès ont adopté une recommandation pour que se tienne une réflexion sur les stratégies de mobilisation et d'action sur la base des expériences inspirantes et novatrices des organisations syndicales, populaires, féministes, étudiantes et des autres mouvements progressistes. Ce mandat a été confié au comité national des jeunes de la CSN.

Bref, un congrès où les syndicats de la FNEEQ ont été très actifs et qui a permis à l'organisation de jeter les bases d'un plan d'action pour se relever des coups durs que nous avons encaissés lors des votes d'allégeance dans les secteurs de la santé et des services sociaux.

## 3. La participation des membres du comité exécutif aux travaux de la confédération et dans les organismes externes

Il faut aussi souligner ici le travail du comité exécutif de la FNEEQ au sein des différents comités confédéraux et dans des organisations auxquelles nous sommes affiliés.

La présidence siège d'office au bureau confédéral, au comité de coordination générale des négociations (CCGN) et au comité de coordination des négociations dans les secteurs public et parapublic (CCSPP). Jean Murdock a aussi été nommé au comité des lettres de créance dans le cadre du dernier congrès de la CSN. Il est aussi président pour la CSN du Centre international de solidarité ouvrière (CISO).

Le secrétariat général et la trésorerie siègent au comité de coordination des ressources humaines. Caroline Quesnel siège aussi au sous-comité mixte à la formation, au comité national de la condition féminine et au comité paritaire sur la violence et le harcèlement au travail.

Trois membres du comité exécutif participent aux travaux du groupe de travail CSN en éducation.

En plus de participer au groupe de travail en éducation et au comité confédéral en environnement, Nicole Lefebvre siège au comité de coordination des négociations dans les secteurs public et parapublic (CCSPP). Elle occupe également un poste au conseil d'administration de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

Sylvain Marois est responsable avec Jean Murdock des représentations dans les dossiers sociopolitiques comme la Coalition Main rouge et ATTAC-Québec.

Sylvain Marois est souvent le représentant de la FNEEQ dans les dossiers en enseignement supérieur au Canada ou à l'échelle internationale.

Léandre Lapointe a remplacé Caroline Quesnel au conseil d'administration du Camp Vol d'été de LEUCAN.



## 4. Les représentations politiques de la FNEEQ de 2015 à 2018

Pendant tout le mandat, le comité exécutif de la FNEEQ a maintenu des liens constants avec l'ensemble des partis présents à l'Assemblée nationale. Nous avons aussi obtenu plusieurs rencontres avec la ministre de l'Enseignement supérieur madame David ou avec le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx que ce soit sur des représentations concernant des projets de loi ou sur des modifications règlementaires. Nous avons pu aussi avoir des rencontres politiques pour discuter de dossiers politiques ou urgents comme dans des cas de fermetures annoncées d'établissements d'enseignement privés.

Quant aux consultations ministérielles, la tendance actuelle est d'édicter des consignes de présentation qui nous contraignent à un nombre maximal de pages pour un mémoire, ou l'on nous enferme dans un format dont les thèmes sont imposés ou sous forme de question/réponse, et cela, dans des délais souvent très courts. Il faudra peut-être revenir sur ces pratiques de consultation qui ont tendance davantage à conforter le gouvernement dans ses positions que de procéder à une véritable consultation. De plus, on se questionne sur le moment choisi pour tenir ces « consultations ».

En regardant généralement la nature des projets gouvernementaux présentés, on constate qu'il s'agit souvent de projets de loi ou de réglementations qui visent à enfermer l'éducation dans sa mission de pourvoyeurs de main-d'œuvre et de faire de celles et ceux qui travaillent dans les établissements d'enseignement des dispensatrices et des dispensateurs de cours et de services soumis et interchangeable ! Notre argumentaire reprend systématiquement les principes qui nous animent, la perspective d'une éducation humaniste émancipatrice, du droit et de l'accessibilité à l'éducation, de l'égalité des chances et de l'autonomie professionnelle, pour n'en nommer que quelques-uns.

Voici donc en rafale nos principales interventions. Parfois, celles-ci s'échelonnent sur plusieurs années, alors que pour d'autres c'est une question de quelques mois.

### 4.1. Les consultations sur la création d'un Conseil des collèges et d'un Conseil des universités

Lorsque la ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé, en 2015, une consultation sur la création d'un Conseil des collèges et d'un Conseil des universités, nous avons saisi l'occasion pour réaffirmer nos positions sur plusieurs préoccupations quant à l'avenir du développement de l'enseignement supérieur au Québec. On se souviendra que c'est le conseil fédéral qui avait été saisi des orientations de notre mémoire. Nous avons fait à l'époque un travail exemplaire sur la question. Au moment d'écrire ces lignes, la création de ces conseils semble être sur la glace. Rappelons que les consensus sont clairs sur ce que doivent être et ne pas être ces organismes-conseils.

### 4.2. Les dossiers à caractère sexuel

Nos travaux sur les dossiers à caractère sexuel se sont déroulés dans le contexte plus général des dénonciations de viol, d'abus et de harcèlement sexuel. En quelques semaines, les déclarations faites sur les réseaux sociaux sont devenues virales, brisant le silence des femmes et des hommes sur de nombreuses situations d'abus et de violence sexuelle, notamment en milieu professionnel.

Ceux qui croyaient le milieu de l'enseignement supérieur exempt de ces violences ont été complètement démentés par le dévoilement en janvier 2017 du rapport d'enquête ESSIMU (Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire), qui dresse un portrait révélateur et choquant de la vie universitaire. Le nombre et la gravité de ces cas de violence à caractère sexuel ont mis en évidence l'imprégnation de la culture du viol dans notre propre milieu de travail, ainsi que des lacunes importantes quant à la sécurité des individus et à la gestion des plaintes des victimes d'agression dans les collèges et les universités.

Le conseil fédéral de la FNEEQ a adopté une recommandation qui réaffirme ses positions contre la violence, la discrimination et le harcèlement sexuel et que pour des raisons éthiques qu'il est inapproprié d'entretenir un rapport intime (amoureux ou sexuel) avec une étudiante ou un étudiant dans une relation pédagogique ou d'autorité. Le conseil



a aussi appelé les syndicats affiliés à proscrire tout rapport intime (amoureux ou sexuel) avec une étudiante ou un étudiant dans une relation pédagogique ou d'autorité.

C'est sur ces bases que nous avons participé activement aux cinq consultations ministérielles et déposé un mémoire dans le cadre de la commission parlementaire sur le projet de loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

La FNEEQ a été la toute première organisation syndicale nationale au Québec à prendre position sur ce sujet.

Le travail se poursuivra pour accompagner nos syndicats dans l'écriture des codes de conduite exigés par la loi et d'autre part, pour mieux outiller nos syndicats dans le traitement de ces cas difficiles. Selon nous, les enseignantes et les enseignants ont un rôle certain à jouer pour faire en sorte que nos établissements d'enseignement soient des milieux de vie exempts de toute forme de violence.

### 4.3. La réussite éducative

Le 2 décembre 2016, la CSN et les trois fédérations affiliées du secteur de l'éducation et la FSSS pour le secteur des centres de la petite enfance (CPE) et des responsables de service de garde en milieu familial présentaient un mémoire sur la politique éducative du ministre Proulx. Nous y avons dénoncé, en particulier, le projet de l'Institut national d'excellence en éducation, calqué sur celui de l'INESSS (en santé et services sociaux), qui confine la recherche en éducation aux seules perspectives des « résultats probants » ainsi que la création d'un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants, vieille idée caquiste, qui est rejetée par nos membres et par tous les syndicats au Québec.

### 4.4. L'introduction d'un cours d'éducation financière en cinquième secondaire

Au mois de mars 2017, la FNEEQ, en collaboration avec la CSN, a déposé un avis sur le règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

La FNEEQ considère que plusieurs étapes ont été escamotées concernant l'introduction du cours obligatoire *Éducation financière* et concernant la modulation des crédits accordés au cours *Monde contemporain*. Nous avons demandé au ministre de sursoir à l'implantation du cours *Éducation financière* et de poursuivre l'exercice de réflexion, en collaboration avec les enseignantes et les enseignants du réseau de l'éducation, pour évaluer la forme et le contenu de ce nouveau cours afin de mesurer adéquatement l'apport de ce nouveau programme à l'intérieur de celui de la formation du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Sans tenir compte des réserves unanimes des principaux intéressés, le ministre Proulx est allé de l'avant et a imposé cette modification au programme d'études à l'automne 2017 sans que les manuels soient prêts.

### 4.5. Le dossier de l'adéquation entre la formation et l'emploi et la stratégie nationale de la main-d'œuvre

Il s'agit ici d'un vaste chantier qui émaille le travail des comités exécutifs depuis plusieurs années pour lequel la FNEEQ et la CSN possèdent une expertise certaine et des positions claires. À ce sujet, soulignons le travail du comité école et société de la fédération. Les membres du comité exécutif ont donc participé à plusieurs instances et assisté à de multiples rencontres sur la formation professionnelle et technique afin de contrer les pressions actuelles des gouvernements néolibéraux et des entreprises pour que l'école soit uniquement au service du marché. En 2015, le gouvernement présentait des mesures sur l'élargissement des lois à la main-d'œuvre future et sur le pouvoir de recommandation de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en vue de répondre aux besoins du marché du travail. La CSN, la FTQ, la CSQ et la CSD ont déposé un [mémoire commun](#) à ce propos. Tous ont dénoncé les modifications proposées parce qu'elles s'inscrivaient dans une vision utilitariste de l'éducation de plus en plus présente à l'international et au Québec. L'objectif tous azimuts de répondre aux besoins du marché du travail, c'est-à-dire aux besoins à court terme des





entreprises, risque d'accélérer la multiplication des programmes courts, le délaissement de la formation générale et de réduire l'offre de programmes dans les établissements en région. Pour la CSN et pour la FNEEQ, l'éducation et la formation continue doivent avant tout permettre aux individus d'acquérir un ensemble de connaissances et de compétences afin d'être en mesure de participer pleinement à la société et de la transformer pour la rendre meilleure à travers leur rôle de travailleur et de citoyen.

Il faudra être vigilant et poursuivre notre travail et nos représentations dans ce dossier.

## 4.6. La formation professionnelle

Plus récemment en février 2018, la CSN, la FEESP, la FP et la FNEEQ ont déposé un mémoire sur la formation professionnelle dans le cadre des journées de réflexion sur le thème *Bâtir ensemble la formation professionnelle du 21<sup>e</sup> siècle*. Cet événement est issu de la Politique de la réussite éducative qui annonçait un plan d'action afin de « moderniser le système de formation professionnelle et l'adapter à la réalité d'aujourd'hui. »

## 4.7. Les modifications à la Loi sur l'instruction publique

À l'automne 2017, nous avons déposé avec la CSN un [commentaire sur le projet de loi n° 144](#) concernant la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire. Malgré notre satisfaction de voir s'élargir l'accès à l'éducation à certaines catégories de non-résidents qui demeurent de façon habituelle au Québec, cette mesure demeure insuffisante puisqu'elle risque d'exclure encore de nombreuses familles tout en laissant place à des variations d'interprétation d'une commission scolaire à l'autre.

## 4.8. La modernisation de la Charte de l'Université de Montréal

En janvier 2018, la FNEEQ a déposé un [mémoire sur le projet de loi privé 234](#) portant sur des modifications à la Charte de l'Université de Montréal.

Question de privilège adoptée par le conseil fédéral de décembre 2017 :

Considérant que la FNEEQ est la fédération la plus représentative en enseignement supérieur et qu'elle représente la quasi-totalité des chargé-es de cours universitaires au Québec, ce qui fait d'elle la porte-parole privilégiée du milieu ;

Considérant que la FNEEQ souhaite accroître les droits politiques et le rôle des chargé-es de cours dans les universités québécoises ;

Considérant les positions de la FNEEQ quant aux dangers de dérive marchande en enseignement supérieur, notamment la présence en trop grand nombre de membres externes issus de l'entreprise privée au sein des conseils d'administration universitaires ;

Considérant la volonté historique des membres du SCCCUM d'augmenter la représentation des chargé-es de cours au sein des instances et de la vie universitaire de l'Université de Montréal ;

Considérant que la participation active des chargé-es de cours membres de l'assemblée universitaire au processus de modification de la charte a permis de rejeter certaines modifications incluses dans le projet initial du conseil de l'université et d'en ajouter d'autres ;

**Il est proposé :**

1. Que la FNEEQ réitère l'importance d'une collégialité véritablement inclusive dans la gestion des institutions d'enseignement supérieur, collégialité qui suppose la participation des professeur-es, des chargé-es de cours, des professionnel-les de recherche, des auxiliaires d'enseignement, du personnel de soutien et des étudiant-es ;



2. Que la FNEEQ soutienne le SCCCUM dans ses démarches politiques, médiatiques et intersyndicales visant à faire adopter le projet de loi 234 après amendement ;
3. Que l'exécutif de la FNEEQ poursuive la défense de ses positions historiques sur les droits et la place des chargée-es de cours au sein des instances universitaires, dénonce les dérives marchandes et réitère l'importance de l'enseignement supérieur dans la société québécoise.

La FNEEQ est intervenue dans ce dossier en appui au SCCCUM pour défendre la présence et la reconnaissance des chargé-es de cours dans les milieux universitaires et une reconnaissance de tous les groupes de toute la communauté universitaire. Notre avis appelait à développer une vision globale de l'université dont la collectivité serait au cœur des décisions et sur l'urgence de réfléchir à une loi-cadre.

## 4.9. La FNEEQ à l'Internationale de l'éducation (IÉ)

Au cours du mandat qui se termine, la FNEEQ a souhaité poursuivre l'accroissement de sa présence et de son action au sein de l'Internationale de l'éducation (IÉ). Ainsi, dès l'été 2015, une délégation était présente au Congrès de l'IÉ tenu à Ottawa en juillet. La fédération a été représentée à chacune des rencontres traitant d'enseignement supérieur, notamment à la rencontre préparatoire du Caucus de l'enseignement supérieur de l'IÉ à Bruxelles à l'automne 2015 et au Ghana, en novembre 2016, ainsi qu'à la rencontre des affiliés de l'IÉ membres de l'OCDE, à Rome en avril 2016. Les positions de la fédération sont ainsi portées au sein de l'IÉ : échanger et dénoncer la privatisation et la marchandisation, chercher à coaliser les camarades d'ailleurs sur des enjeux communs, donner l'exemple du Québec qui travaille en coalition large (la TPU et le Collectif ÉGES) comme moyens de lutter contre les dérives managériales. Lors de la Conférence du caucus de l'enseignement supérieur de l'IÉ à Accra, la FNEEQ a été la seule organisation présente à intervenir contre les processus d'assurance qualité. Le silence des autres acteurs est inquiétant.

Cette reconnaissance acquise nous permet de porter les préoccupations de la FNEEQ à l'échelle internationale. Le bulletin de l'IÉ évoquant le conflit à la TÉLUQ est un exemple éloquent. Notre travail dans le consortium international contre la marchandisation de l'éducation (qui regroupe plus de 300 organisations d'une quarantaine de pays) permet d'élargir nos alliances et de dénoncer sur toutes les tribunes la marchandisation et la privatisation qui contreviennent au droit et à l'accessibilité à l'éducation.

La FNEEQ est actuellement la seule à pouvoir compter sur un rédacteur francophone invité à rédiger un blogue régulier pour l'IÉ. Nous sommes ainsi la seule organisation québécoise sur l'équipe de chercheuses et de chercheurs du groupe de travail sur une *Réponse mondiale à la privatisation et la marchandisation*. [Ce blogue](#) est une véritable vitrine pour diffuser nos positions, tant sur la contractualisation que sur d'autres enjeux, dont l'assurance qualité, la FAD, la sous-traitance (TÉLUQ), la privatisation, etc. L'IÉ et ses affiliés ne peuvent rester muets face à la mise en place de mécanismes d'assurance qualité dans diverses régions du monde tout en dénonçant la marchandisation. Notre approche a des impacts positifs : en mai 2017, nous étions invités par le SNES-FSU à prendre la parole devant leurs membres. De ces échanges intersyndicaux est né l'[APPEL À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE Pour l'enseignement supérieur et la recherche Pour le progrès scientifique et humain](#). Cet appel circulera (en trois langues) d'ici le congrès de l'IÉ en 2019. L'objectif est d'obtenir le plus de signatures possible pour ainsi faire adopter une position de l'IÉ allant dans ce sens.

Il est permis de croire que nos efforts au sein de l'IÉ portent fruit. La FNEEQ est reconnue et invitée aux diverses activités. Il ne s'agit pas que d'échanges et discussions. Le FNEEQ a, notamment, proposé et obtenu que l'IÉ sonde les affiliés du secteur de l'enseignement supérieur et de la formation continue pour mieux identifier les problèmes et mieux répondre aux besoins spécifiques de ce secteur, que l'IÉ mette en place des réunions préparatoires en amont des rencontres biennuelles du Caucus de l'enseignement supérieur. De plus, nous avons contribué à faire en sorte que l'IÉ revoit ses structures et ses processus décisionnels. Enfin, nous avons, pour la première fois, récemment reçu à la FNEEQ les membres du comité exécutif du [Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation](#) (CSFEF) des



syndicats affiliés à l'IE. Ce comité est une porte d'entrée très intéressante pour les francophones affiliés à l'IE. Nous allons certainement investir les travaux de ce comité et mettre les efforts nécessaires pour nous y faire entendre.

La fédération a participé au sommet de la francophonie à Madagascar en 2016 qui a repris l'appel des syndicats en faveur de l'éducation publique et du contrôle renforcé du secteur éducatif privé. Là aussi nous devons assurer notre présence pour construire le front le plus large possible contre le développement du marché du savoir et de la détérioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage. La FNEEQ a aussi participé à la 3<sup>e</sup> conférence mondiale des femmes de l'IE. Cette conférence s'inscrivait dans le contexte particulier de la vague des dénonciations d'agressions et de harcèlement sexuel dont sont victimes les femmes de toute la planète.

La FNEEQ a aussi participé à la Semaine de l'UNESCO pour la paix et le développement durable : le rôle de l'éducation, organisée conjointement avec la Commission canadienne de l'éducation de l'UNESCO et l'IE, qui s'est tenue du 6 au 10 mars 2017 à Ottawa.

D'autre part, nous poursuivons notre appui à nos partenaires de l'IE en Haïti et nous maintenons depuis plusieurs années des liens privilégiés avec l'Union des normaliens/normaliennes et éducateurs/éducatrices d'Haïti (UNNOEH).

## 5. Les États généraux de l'enseignement supérieur

Déjà en 2009 le congrès de la FNEEQ avait adopté une recommandation à l'effet de se doter d'un levier politique afin de pouvoir intervenir politiquement et faire contrepoids.

Au sortir du Sommet de l'enseignement supérieur de 2013, plusieurs organisations partageant des insatisfactions ont choisi de se retrousser les manches et de se coaliser. L'objectif était de se donner un levier politique inexistant jusqu'alors. Ainsi, au cours des dernières années, plus d'une vingtaine d'organisations représentant tous les secteurs de l'enseignement supérieur se sont organisées pour créer les États généraux de l'enseignement supérieur au Québec (ÉGES).

### 5.1. L'espace éducation au Forum social mondial à Montréal

Du 9 au 14 août 2016 s'est déroulée à Montréal la 12<sup>e</sup> édition du Forum social mondial (FSM) qui se tenait pour la première fois dans un pays du Nord depuis le premier rendez-vous de 2001 à Porto Allegre.

Le collectif d'organisation des ÉGES a donc pris en charge l'organisation de l'Espace éducation du Forum social mondial de Montréal. L'évènement autogéré a offert une douzaine d'ateliers, dont un portant sur la préparation des États généraux en enseignement supérieur au Québec.

### 5.2. Les Rendez-vous des ÉGES

Le Premier rendez-vous a eu lieu du 18 au 20 mai 2017 à l'Université Laval. C'est plus de 500 personnes qui ont participé à une table ronde, trois grandes conférences et quinze ateliers dans le but de tenter de dégager une vision commune de l'enseignement supérieur.

À la suite de cet évènement, le Collectif organisateur s'est entendu sur une démarche politique ferme, soit de tenir d'ici les élections provinciales d'octobre 2018 une série d'activités régionales ou thématiques dans le but de sensibiliser les membres de la communauté de l'enseignement supérieur, la population, mais aussi les administrations et les partis politiques aux problématiques en enseignement supérieur et aux solutions à envisager. Après l'indiscutable succès du rendez-vous de mai 2017, nous croyons que les rencontres régionales de l'hiver et du printemps 2018 ont permis de mobiliser plus largement, d'avoir le pouls de celles et de ceux qui vivent la réalité quotidienne dans les cégeps et les universités partout au Québec, et de faire des ÉGES un incontournable mouvement. Le résultat de ces consultations a été rapporté et discuté au Deuxième rendez-vous des ÉGES qui s'est tenu du 3 au 5 mai 2018 à Montréal. Prochaine cible, les élections d'octobre prochain. Porteurs de nos solutions, nous devons nous faire entendre lors de la campagne électorale.

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



Cette démarche aura donc permis de donner une voix à la communauté de l'enseignement supérieur, une voix qu'elle n'avait pas avant, et de faire des choix pour nous donner les moyens de mener nos luttes. Car, s'il est vrai que l'éducation est menacée, il est tout aussi vrai qu'une opposition concertée a plus de chance de réussir.

L'enseignement supérieur est un bien public qui nous appartient, à nous de nous porter à sa défense !

## 6. Le secrétariat général

### 6.1. Les instances fédérales

La vie démocratique à la FNEEQ passe par la tenue des instances qui permettent aux syndicats affiliés de définir les orientations et d'assurer un contrôle constant sur les actions de la fédération. Pendant le mandat 2015-2018 (en comparaison avec le dernier mandat), nous avons tenu 7 conseils fédéraux (+1), 23 bureaux fédéraux (-5), 40 rencontres du comité de coordination (-4) et 106 (-14) réunions du comité exécutif. Puisque le précédent mandat avait établi un record, en raison de la grève étudiante et de celle du 1<sup>er</sup> mai, on peut dire que nous sommes revenus à la moyenne du nombre d'instances.

En outre, nous avons modifié la plage horaire des conseils fédéraux pour terminer le vendredi à 13 h afin de faciliter les déplacements des délégué-es des régions. Nous avons aussi invité la conseillère à l'information aux réunions du comité de coordination pour entendre le point « rapports des regroupements ».

Quant à la préparation du congrès, l'appel aux syndicats locaux à transmettre des propositions pour construire un cahier des recommandations a été entendu : nous avons reçu 23 propositions en provenance de 8 syndicats cette année, en comparaison avec 10 propositions en provenance de 6 syndicats en 2015. De manière générale, nous avons fixé les délais de manière à permettre la meilleure consultation des assemblées générales. Il faudra, dans le prochain mandat, s'interroger sur l'établissement de ces balises temporelles qui doivent aussi tenir compte davantage des contraintes des membres de l'équipe qui doivent produire les bilans.

### 6.2. Le travail d'équipe

L'organisation du travail à la CSN se fait par les équipes de travail de chacun des organismes affiliés. Celle de la FNEEQ est composée des 8 membres du comité de coordination et des salarié-es de la fédération. La bonne santé financière de la fédération a permis la révision du budget en vue de l'ajout d'une 15<sup>e</sup> personne conseillère en mai 2017. L'équipe des salarié-es de la FNEEQ compte donc :

- quinze personnes conseillères syndicales, treize à Montréal et deux à Québec ;
- sept personnes employées de bureau à Montréal et une huitième à Québec dont l'emploi du temps est partagé avec la Fédération du commerce (40 % FNEEQ).

Même si la composition de l'équipe de la FNEEQ est restée relativement stable, les mouvements de main-d'œuvre ont été nombreux au cours des trois dernières années : 60 personnes ont occupé à un moment ou un autre l'un des 31 postes composant l'équipe.

La mission première de l'équipe est d'assurer à chacun des syndicats affiliés les services nécessaires à sa bonne marche tout au long de sa vie syndicale. Que ce soit lors de l'organisation d'un nouveau syndicat, de la mise en place de ses règles de fonctionnement, de la négociation ou de l'application de sa convention collective, l'équipe FNEEQ voit, avec les militantes et les militants des syndicats locaux, aux intérêts des quelque 35 000 membres regroupés en près de cent syndicats.

Le mandat 2015-2018 a été caractérisé par des besoins constants et grandissants à tous les niveaux d'intervention de la fédération : des négociations complexifiées par des situations économiques difficiles, des stratégies antisyndicales de certains employeurs, de la judiciarisation à outrance des relations de travail, des dossiers compliqués



de harcèlement psychologique ou à caractère sexuel. Malgré les difficultés, les membres de l'équipe ont été capables de s'adapter et d'assurer la défense de nos syndicats et surtout de l'intérêt collectif.

## 6.3. La formation

La fédération vise, par ses sessions de formation, à fournir à ses membres des outils qui leur permettent de mieux saisir des enjeux syndicaux et de faciliter leur tâche localement en considérant leur rôle et leurs responsabilités. Au cours du mandat 2015-2018, 32 sessions de formation ont été données, soit 5 de moins que le mandat précédent. Ce léger recul s'explique, notamment, par l'absence de la formation *Assurances collectives* (en raison de l'appel d'offres du CFARR) et la réévaluation de la formation *Analyse financière* (qui sera désormais donnée localement). De nouvelles formations en santé et sécurité au travail ont été ajoutées : *Santé psychologique et organisation du travail*, *Prévention de la violence et du travail* et *Qualité de l'air intérieur*. Le comité orientations et identités sexuelles a, pour sa part, donné à deux reprises une formation d'une journée intitulée *Initiation aux réalités LGBTI*.

## 7. Le travail des comités

La FNEEQ compte sur le travail de huit comités statutaires. À l'exception du comité école et société qui est composé de cinq membres. Six comités sont composés de quatre membres provenant de chacun des regroupements et le comité fédéral sur les assurances et les régimes de retraite détient ses propres règles de désignation des membres. Vous retrouverez le bilan de chacun des comités en annexe de ce document.

### 7.1. Le comité école et société

Véritable creuset de la réflexion et d'analyse de la fédération, il abat une tâche colossale pour appuyer la fédération dans la réalisation de ses mandats. Le comité a reçu pas moins de 10 mandats des instances de la fédération pendant le mandat 2015-2018. Les membres du comité ont animé ou participé à 15 colloques, forums ou ateliers ici ou à l'étranger. Ils ont publié 18 chroniques et fourni plusieurs articles pour la revue *Carnets*. Ils ont produit un compte rendu substantiel du Premier rendez-vous des ÉGES, mis au monde la célèbre pieuvre de l'économie du savoir, produit une publication « Spécial ÉGES » sur les grands thèmes du Deuxième rendez-vous en plus d'avoir participé à plusieurs activités régionales à l'hiver 2018.

Le comité école et société est, plus que jamais peut-être, essentiel à la FNEEQ. Ses travaux et réflexions nourrissent les débats et contribuent à stimuler la vie syndicale, un enjeu d'actualité.

### 7.2. Le comité action internationale

Dans le cadre du mandat 2018-2020, le comité entend continuer à planifier ses actions en fonction des objectifs prévus aux quatre grands axes stratégiques adoptés en 2013.

Le comité entend, entre autres :

Évaluer l'opportunité de reprendre le travail en vue d'offrir une session de formation dont le but sera d'outiller les syndicats en solidarité et en actions internationales (projet encore embryonnaire).

Poursuivre sa réflexion sur les façons de joindre les comités exécutifs et de susciter leurs intérêts face aux enjeux de l'action internationale en proposant des interventions ou des présentations lors des instances de la fédération. En ce sens, on devrait inviter les groupes d'étudiantes et d'étudiants qui réalisent des stages de solidarité internationale à venir présenter leur expérience lors des instances de la fédération.

Offrir, pour la tenue de ces stages qu'on appuie, seul ou en collaboration avec d'autres organisations (comme le CISO qui offre ce service), une formation aux stagiaires étudiantes et étudiants et aux profs qui accompagnent ces groupes sur les enjeux du monde du travail et sur les droits syndicaux.



Suivre et évaluer la progression du projet de centre de ressourcement en Haïti dans sa première année d'expérimentation.

Évaluer la pertinence de permettre à des enseignantes et des enseignants de la FNEEQ d'offrir de la formation disciplinaire ou pédagogique à nos partenaires haïtiens.

Appuyer le CISO dans l'organisation de la grande conférence internationale sur la Palestine et permettre aux membres de la FNEEQ d'y participer.

Poursuivre le travail sur le dossier du boycottage académique dans le cadre de notre adhésion à la campagne BDS.

Rapprocher les membres du comité des travaux de l'Internationale de l'éducation.

### 7.3. Le comité femmes

Le comité constate et déplore que les femmes, dans les délégations officielles aux instances de la FNEEQ, ont encore été sous-représentées au cours du mandat 2015-2018. Le bureau fédéral (24 %) et le regroupement cégep (38 %) sont loin de représenter les 60 % de la proportion réelle des femmes à l'intérieur de notre fédération.

La préparation de la deuxième formation sur le militantisme des femmes de la FNEEQ a été au cœur des actions entreprises par le comité femmes durant le mandat. Un vox pop et une conférence préparatoire en conseil fédéral, un atelier sur les perspectives féministes aux EGES ont préparé le terrain pour la formation « S'engager : égalité, prise de parole, syndicalisme ». Les participantes et les participants ont pu, durant deux jours, réfléchir et échanger avec plusieurs invité-es et spécialistes sur divers volets de la réalité des femmes à la fédération, mais aussi ailleurs au Québec.

Pour le prochain mandat, le comité a l'intention de préparer une nouvelle formation de deux jours et d'approfondir la question de la conciliation famille-travail en abordant particulièrement la question de la charge mentale des femmes et de l'égalité des rôles dans le partage des tâches et de la parentalité. En plus de réfléchir sur la mouvance actuelle du féminisme (violences à caractère sexuel, mouvements de dénonciation, identité de genre, attaques contre les revendications des femmes), elle continuera à promouvoir et à documenter la présence et la prise de parole des femmes dans les instances de la FNEEQ.

### 7.4. Le comité santé et sécurité

En plus de participer à plusieurs colloques et de travailler à plusieurs dossiers nationaux, le comité a enrichi l'offre de formations de la FNEEQ en adaptant deux formations santé et sécurité au travail (SST) de la CSN, *Santé psychologique et organisation du travail* (SPOT) ainsi que *Prévention de la violence et du harcèlement au travail* (PVH). Pour répondre aux besoins des syndicats, le comité a aussi invité une spécialiste de la CSN à donner à trois reprises la formation *Qualité de l'air intérieur* (QAI).

Pour le prochain mandat, le comité a l'intention de continuer à enrichir les formations en faisant, notamment, le suivi des démarches locales en SST des syndicats qui les ont suivies (résultats des questionnaires, nouvelles politiques, réseau d'entraide) et la promotion de ces initiatives par le biais de la revue Carnets de la FNEEQ ou de l'infolettre. De plus, le comité évaluera la possibilité d'ajouter la formation *Ergonomie* au calendrier de la fédération. En collaboration avec le CFARR, il se penchera sur le rôle syndical lors du retour au travail d'un membre après une invalidité.

### 7.5. Le comité environnement

Le comité environnement en est à son deuxième mandat qui fut encore une fois chargé de belles réalisations. Le comité a donc poursuivi sa réflexion et a proposé des actions pour que nos activités syndicales soient respectueuses de l'environnement. La FNEEQ souhaitait promouvoir de nouvelles façons d'envisager notre rapport à l'environnement et contribuer à toutes les initiatives qui favorisent le développement de la conscience environnementale.



Nous avons déjà plusieurs dossiers en chantier qui provenaient du mandat précédent, que nous avons poursuivis et, dans certains cas, terminés, dont l'élaboration et l'adoption d'une politique de dons en environnement, la réflexion autour d'une Charte en environnement et une certification verte CSN ainsi que la promotion d'une politique d'achat responsable dans les syndicats. Précisons que ces chantiers sont structurants pour la Fédération et que leur mise en application ou leur adoption et leur utilisation par les syndicats pourront prendre un certain temps ; il faudra donc les mettre en valeur et les faire connaître. Finalement, favoriser l'éducation aux enjeux environnementaux dans nos instances et nos publications ainsi qu'élargir notre champ d'action comme fédération dans le but d'avoir un impact sur les programmes d'études (compétences en environnement, etc.) pourront faire partie des perspectives pour le prochain mandat.

## 7.6. Le comité précarité, relève et vie syndicales

On se souviendra que le bilan du comité du dernier congrès de la FNEEQ en 2015 se terminait sur une note pessimiste et par une sérieuse remise en question de l'existence du comité. Le congrès a jugé qu'il fallait maintenir le comité et poursuivre nos efforts pour conserver un lieu d'échange et de débat sur la précarité et la relève et qu'il fallait en faire un enjeu permanent pour la fédération. Le comité s'est donc mis à l'ouvrage pour se remettre sur ses rails et évaluer le travail à faire. Il présente dans son bilan des perspectives intéressantes pour le prochain mandat ; comme terminer le travail de conception et de construction de la trousse d'information destinée aux nouveaux membres, concevoir et offrir pendant le prochain mandat une formation sur la participation à la vie syndicale locale et nationale, créer un espace d'échange et de discussion sur la précarité, recevoir les conclusions des comités de travail de chacun des regroupements qui documentent actuellement les questions sur la précarité pour évaluer comment on pourrait en tirer des orientations générales, construire une plateforme de revendications sur la question de la précarité en éducation à être ramené dans toutes les instances des regroupements, de la fédération et de la confédération.

## 7.7. Le comité orientations et identités sexuelles

Fondé lors du 31<sup>e</sup> Congrès de la fédération en 2015, le comité en est donc à son premier mandat. Il a réalisé en bonne partie le plan de travail qui était, somme toute, assez ambitieux pour ce jeune comité qui partait de zéro.

Le comité a donc préparé deux formations, publié un glossaire sur les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle, assuré une présence aux Conseils fédéraux par un kiosque, un diner-causerie et la présentation du guide préparé par la *Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation : Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires*, alimenté le site Web de la FNEEQ, créé un drapeau aux couleurs de l'arc-en-ciel, participé à des conférences et à des colloques sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres et la lutte à l'homophobie et à la transphobie, participé aux travaux de la *Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation* et même ramé pour le projet Astérisik.

Pour le prochain mandat, avec comme objectifs de développer des mesures concrètes pour faire en sorte que nos milieux éducatifs soient exempts d'homophobie et de transphobie et de promouvoir l'inclusion des personnes des minorités sexuelles et de genre, nous prévoyons préparer une nouvelle formation, mettre en place un réseau de répondantes et de répondants locaux et encourager la création de comités locaux, d'outiller nos syndicats, d'organiser des activités relativement à la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, qui se tient le 17 mai de chaque année (mais le 17 avril dans les cégeps), de continuer à assurer une présence dans les instances fédérales, etc.

## 7.8. Le comité fédéral sur les assurances et régimes de retraite (CFARR)

Le comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) a mené un processus d'appel d'offres pour l'assurance collective de la FNEEQ. Parmi les trois soumissionnaires, la Réunion des syndicats adhérents (RSA) a choisi de renouveler son entente avec La Capitale en obtenant des gains (notamment la réduction des frais d'administration et le contrôle sur la stabilité des taux). Par ailleurs, depuis le 12 juillet 2016, la FNEEQ n'est plus copreneuse avec



l'AREF (Association des retraitées et retraités de l'enseignement de la FNEEQ) des contrats d'assurance maladie et d'assurance vie des retraités. Des liens étroits de collaboration sont toutefois maintenus entre le CFARR et l'AREF. Par ailleurs, la RSA a voté, à la fin du mois d'avril, pour une distribution d'environ 3 000 000 \$ en ristourne aux membres adhérents à l'assurance vie, au prorata de leur participation.

En vue du prochain mandat, le CFARR a l'intention de mettre à jour la partie du Guide de gestion portant sur le CFARR et la RSA en y ajoutant, notamment, des règles de fonctionnement. Il souhaite jouer un rôle-conseil sur la retraite et exercer une veille sur l'émergence de nouveaux traitements, particulièrement hors RAMQ. Le travail de collaboration avec l'AREF se poursuivra. Il réfléchira, en collaboration avec *La Capitale*, à des modalités pour accueillir les syndicats des regroupements université et privé. Enfin, il entend collaborer avec le comité santé et sécurité au travail dans le dossier des retours au travail après une invalidité.

## 8. Les regroupements

### 8.1. Le regroupement université

Le regroupement université a travaillé à consolider sa négociation coordonnée et à accroître son rapport de force collectif. Cet effort de cohésion a été confronté à des attaques d'une grande violence, sans compter la série de compressions survenues dans le secteur de l'éducation depuis 2014. Alors que la quasi-totalité des syndicats du regroupement université est en négociation, ces luttes, même si elles ont mené à plusieurs gains, ont été difficiles dans un tel contexte. Les impacts néfastes des compressions sauvages dans le financement des universités ont d'ailleurs laissé des traces profondes, peut-être indélébiles.

En effet, il faut s'indigner devant la disparition de nombreux cours, programmes, voire même de facultés, car ceux-ci ne reverront sans doute jamais le jour. On a même entendu un vice-recteur parler de ne conserver que les programmes « rentables ». On assiste présentement à l'élagage de l'échantillon des cours offerts, à l'amincissement du savoir disponible et donc à la disparition de tout un pan des connaissances. Ainsi, non seulement, le parcours étudiant passe de plus en plus obligatoirement par des cours à distance, il s'effectue maintenant dans des classes de plus en plus bondées, face à une offre de cours déficiente et à des coûts toujours plus élevés<sup>1</sup>.

Si ce bref portrait semble sombre, c'est que l'heure est grave. On constate de dangereux glissements concertés et s'il est impossible ici d'énumérer l'ensemble de ces dérives, retenons au moins trois éléments de conjonctures importants, des éléments qui ont d'ailleurs été discutés aux ÉGES : la judiciarisation, la privatisation et les dérives de la gouvernance.

#### La judiciarisation

L'augmentation des dépenses liées aux frais juridiques et aux arbitrages est incontestable. Toutefois, la réflexion doit dépasser largement celle de l'argent. La défense de nos droits est et doit demeurer prioritaire. Mais, on ne peut dénoncer une telle situation sans réfléchir à notre participation à la judiciarisation. Cela dit, comment faire en sorte de rétablir des relations de travail saines au sein des universités tout en défendant nos droits ?

#### La privatisation

La situation vécue par le Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université (STTU) donne beaucoup de matière à réflexion et inquiète les syndicats du regroupement université. On pourrait se questionner sur la fibre syndicale de certains membres de la communauté universitaire, notamment sur leur rôle dans la création d'un statut d'enseignant plus précaire encore que nos tutrices et tuteurs expérimenté-es, sans parler de l'administration qui n'a rien à faire de la précarisation croissante de ses travailleurs et travailleuses. Comment expliquer le silence de la ministre responsable de l'enseignement supérieur (et de l'ensemble de la communauté universitaire) face à la sous-traitance de

---

<sup>1</sup> On parle ici de droits de scolarité et de frais afférents.





l'encadrement des étudiantes et des étudiants par une entreprise privée ? Quels sont les détails de l'entente entre la TÉLUQ (une université publique) et l'entreprise privée ? Où vont les fonds publics destinés à l'encadrement ? Est-ce le début d'une nouvelle approche en enseignement supérieur ? Ce premier pas vers une véritable sous-traitance de l'enseignement supérieur devrait inquiéter toute la communauté, voire l'ensemble des citoyennes et des citoyens face à la privatisation d'un service public. De telles situations s'inscrivent parfaitement dans la nouvelle gestion publique, nouvelle gestion qui a envahi nos universités. Cette « privatisation silencieuse » est des plus perverses et oppose à toute forme de collégialité la « saine gouvernance ».

## La gouvernance

Depuis des années, les administrateurs de nos universités ignorent le respect, la consultation et, bien entendu, la collégialité. Le fondamentalisme managérial est en vogue. Qu'il s'agisse des dérapages « austéritaires » à l'UQÀM (Printemps 2015) ou des transformations dans les procédures de plus en plus occultes dans les conseils d'administration, le mandat 2015-2018 aura été un moment charnière. On décrète, on impose, on intimide et surtout on dépense et on gère sans ne jamais consulter un des principaux corps enseignants universitaires ; les chargé-es de cours. Enfin, on a bien compris que la collégialité a plusieurs définitions dont certaines excluent les chargées et chargés de cours... Les projets de loi sur les violences sexuelles et sur la modernisation de la charte de l'Université de Montréal auront été l'occasion de remettre sur la table les iniquités et les différences de traitement selon les secteurs ou groupes dans nos universités.

Le regroupement continuera de se battre pour les conditions de travail des chargées et chargés de cours tout en faisant la promotion d'une université accessible, libre, gratuite et démocratique.

## 8.2. Le regroupement privé

Le regroupement de l'enseignement privé se caractérise par la grande variété des milieux éducatifs qui le compose. Implanté dans la presque totalité du territoire québécois, notamment dans les communautés innues, le regroupement couvre quatre ordres d'enseignement, du préscolaire au collégial. Quarante syndicats qui représentent environ 3700 membres œuvrant dans les établissements d'enseignement privés à titre d'enseignants, de professionnels ou de personnels de soutien.

### Les syndicats

Après avoir accueilli deux nouveaux syndicats, le Syndicat des professeures et professeurs de l'Académie linguistique internationale - CSN et le Syndicat des enseignantes et enseignants de l'Académie Kells - CSN, deux établissements ont quitté le regroupement au cours de ce mandat, soit le Collège Laurier et le Conservatoire Lassalle. Dans la première situation, le départ découle de changements organisationnels majeurs qui ont mené à la relocalisation du collège et à la fusion du syndicat à un autre syndicat de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Au Conservatoire Lassalle, une succession de mauvaises décisions administratives ont mené à la faillite du conservatoire, qui a fermé ses portes en mai 2016, laissant sans emploi une vingtaine de membres.

Le regroupement privé déploie des efforts constants pour soutenir ses syndicats. Quelques syndicats en situation précaire demandent à être accompagné davantage. En étroite coopération avec les conseillères et les conseillers, la vice-présidence et la coordination du regroupement coopèrent régulièrement à la consolidation de nos syndicats. Participant à la résolution des problématiques de relève et de vie syndicale, nos efforts sont constamment orientés à la mise en place de comités exécutifs dynamiques, efficaces et représentatifs, et ce, malgré l'absence toujours criante de libérations et de conditions de travail suffisantes et adéquates à la réalisation de leur travail syndical.

D'autres situations complexes se développent également dans nos syndicats. C'est le cas au Centre d'intégration scolaire (CIS). École francophone spécialisée, qui a pour objectif la rééducation sociale, affective et scolaire d'élèves en grandes difficultés, le CIS accueille des élèves de sept commissions scolaires de la grande région de Montréal. En septembre 2017, nous apprenions que le Centre d'intégration scolaire, qui est locataire de locaux de la Commission



scolaire de Montréal depuis plusieurs dizaines d'années, serait évincé en juin 2018. En réaction, la FNEEQ en collaboration avec le syndicat des employés du CIS (SECIS), a entamé une série de représentations politiques afin de résoudre la problématique. De cette façon, le comité exécutif de la FNEEQ a été en mesure de rencontrer l'ensemble des partis politiques et d'obtenir une audience avec monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. À la suite de cette rencontre, nous avons obtenu un sursis d'un an de la CSDM. Dans l'intervalle, la fédération travaille de concert avec le SECIS et la direction du Centre d'intégration scolaire afin de trouver une solution qui sera permanente et pourra assurer la pérennité du CIS pour les années à venir.

## **Perspectives pour le regroupement privé**

Le protocole d'intégration des écoles privées en cas de fermeture devra prendre forme. Le projet ayant été présenté à tous les partis politiques comme une position de principes devra s'incarner dans une démarche plus réaliste et concrète. De cette façon, tous les aspects impliqués lors d'une fermeture devront être explicitement pris en compte afin d'éviter un autre échec comme celui du Collège Antoine-Girouard, notamment, la transition des élèves, l'achat des infrastructures et l'intégration des employés syndiqués dans le nouvel établissement.

L'autonomie professionnelle et la valorisation de la profession enseignante sont de plus en plus mises à mal. Dans leur quotidien, les enseignantes et les enseignants observent qu'elles et ils ont moins de latitude pour exercer leur travail. L'ingérence des parents et des directions dans la gestion de la classe, dans les évaluations et dans leur jugement professionnel, discréditent leur compétence et rendent leur travail de plus en plus difficile. Par le biais de nos conventions collectives et de nos actions politiques, le regroupement voudra s'assurer que ses membres puissent jouir d'une pleine autonomie professionnelle.

La vie syndicale sera au cœur de nos actions lors du prochain mandat. Bon nombre de syndicats sont préoccupés par des problèmes de relève syndicale et de participation aux assemblées générales. Il est essentiel d'accompagner ces différents syndicats pour que ceux-ci favorisent et développent des pratiques qui assurent le dynamisme et la vitalité de leur milieu. Avec des syndicats locaux forts, c'est le regroupement et toute la fédération qui devient portée et soutenue par ses membres.

## **8.3. Le regroupement cégep**

Au cours de ce mandat, la composition de l'équipe de militantes et de militants libérés pour le regroupement a beaucoup varié. En effet, trois personnes différentes se sont succédées comme délégués à la coordination du regroupement, ce qui a représenté un effort particulier de la part de la vice-présidente et des autres militantes et militants libérés afin de maintenir une continuité des dossiers et, surtout, de ne rien échapper.

### **50 ans des cégeps**

Nous avons célébré, en cette dernière année du mandat, les 50 ans des cégeps. Plusieurs activités se sont tenues tout au long de l'année et la FNEEQ a développé des outils de promotion ainsi qu'un site Web présentant des vidéos, des textes de réflexion et des témoignages. Le congrès de la FNEEQ sera d'ailleurs l'occasion de faire le dévoilement d'une œuvre commémorative signée par l'artiste québécois de renommée mondiale Jérôme Fortin.

### **Négociation du secteur public et parapublic**

La négociation de notre convention collective de même que le bilan qui en a été fait ont occupé une place importante des travaux du regroupement pendant une bonne partie du mandat. Le comité de négociation et de mobilisation a commencé les travaux en janvier 2014 et les a complétés avec l'écriture des modifications des textes de la nouvelle convention collective, le « clause à clause », en juin 2016. Un comité du bilan de la négociation et de la mobilisation, élu en avril 2016, a pris la relève afin de proposer au regroupement un bilan et des recommandations en vue de la prochaine négociation. C'est en septembre 2017, au terme de trois réunions du regroupement, qu'ont été adoptées les versions définitives du bilan et des recommandations qui y sont associées.

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



Le comité de coordination du secteur public et parapublic de la CSN (CCSPP) n'a jamais vraiment interrompu ses travaux et quelques rencontres de ce comité ont eu lieu depuis la fin de la négociation. Nous prévoyons cependant une accélération du rythme des rencontres en vue de la prochaine ronde de négociation. Notre convention collective arrive à échéance en mars 2020 et il faudra prévoir élire un nouveau comité de négociation et de mobilisation des enseignantes et des enseignants de cégeps pour janvier 2019. La question des alliances sera sûrement au cœur de nos réflexions au cours des prochains mois.

## Équité, relativité et structure salariales

Il faut souligner que le dynamisme de la mobilisation déployée par les enseignantes et les enseignants de la FNEEQ, avec notamment l'adoption d'un plan d'action « Opération dérangement 21 » en 2013, l'argumentaire rigoureux développé par notre fédération, et la stratégie de la CSN pour obtenir l'appui du Front commun à la fin de la négociation du secteur public et parapublic en décembre 2015 ont forcé le gouvernement à accorder le rangement 23 aux enseignantes et aux enseignants de cégeps, ce qui a réglé la question du rangement, ouverte depuis près de vingt ans. Il faudra encore attendre le 2 avril 2019 pour que les correctifs salariaux qui y sont relatifs soient appliqués. Il faut noter que ces travaux succédaient à ceux sur l'équité salariale et que la loi et la création de la commission sur l'équité datent de 1996.

Étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH), formation continue, programmes d'études, assurance qualité et CEEC, consultations ministérielles en enseignement supérieur, transformations du réseau collégial et pressions sur les cégeps, préparation et participation aux rendez-vous des États généraux en enseignement supérieur (ÉGES)

Voilà autant d'enjeux qui occupent le regroupement, certains de façon récurrente, et d'autres de façon plus ponctuelle. Les syndicats du regroupement ont été particulièrement sollicités sur les questions relatives à la répartition des nouvelles ressources issues de la négociation de la convention collective et relatives aux EESH et à de nouvelles charges à la formation continue : un travail collectif important est fait pour élaborer les meilleures stratégies possibles en la matière. La question de la consultation des enseignantes et des enseignants est également au cœur de nos préoccupations et elle a touché plusieurs dossiers, dont la création d'un conseil des collègues, la modification des mécanismes de consultation et de partenariat prévus ainsi que la révision des programmes. Enfin, il faut noter l'importante participation de militantes et de militants des cégeps — notamment à titre de conférencières et de conférenciers, de panélistes et à l'animation d'ateliers —, qui a contribué au succès du Premier rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur.

## Situations particulières dans les syndicats

Il va sans dire que nous assurons un appui indéfectible, indissociable de l'excellent accompagnement des personnes conseillères, aux syndicats qui vivent des situations particulières. Le regroupement fait preuve de beaucoup de solidarité, particulièrement dans ces situations, et les syndicats qui les vivent sont reconnaissants de l'action collective qui permet généralement de régler les problèmes de manière satisfaisante.

## Perspectives

Plusieurs perspectives ont été proposées dans le bilan du regroupement autour des deux thèmes suivants :

- **le défi de la consolidation du réseau** : diminuer la précarité et travailler à l'intégration de la formation continue au secteur régulier, consolider la place des cégeps en région, renforcer l'autonomie professionnelle et la culture de la collégialité, assurer le respect de notre vision humaniste dans la transformation du réseau, limiter et baliser le développement des partenariats et du téléenseignement et revendiquer des moyens et des ressources qui tiennent compte de la diversité grandissante de la population étudiante ;
- **la force de l'organisation collective** : se donner les moyens d'atteindre nos objectifs, être à l'offensive, cultiver et renforcer la vie démocratique dans nos instances et dans nos pratiques, réfléchir à nos alliances et poursuivre le développement de stratégies concernant les enjeux de la convention collective actuelle.



## 9. Perspectives

### 9.1. S'opposer à la « privatisation-commercialisation-marchandisation »

Comme nous le constatons toutes et tous, le rouleau compresseur de la mondialisation des marchés et de la globalisation fait son œuvre. Cette tendance mondiale à la marchandisation a dépassé depuis un bon moment la sphère de la production matérielle. Elle s'étend aux idées, au savoir, à la connaissance, à la culture, à l'information. Elle s'insinue dans nos milieux de travail par la privatisation et la sous-traitance de l'enseignement. Elle nous envahit par la commercialisation de nos espaces de vie et d'apprentissage par l'introduction des bannières commerciales dans nos cafétérias, dans nos procures, dans nos bibliothèques et elle s'affiche dans nos classes sur le tableau électronique. Elle vend nos services comme des produits de consommation en l'offrant sur le marché international de l'économie du savoir. C'est à cette trilogie privatisation-commercialisation-marchandisation qu'il faut s'opposer. Ces choix ont des conséquences néfastes sur la mission même de nos systèmes d'éducation. Ils ont des conséquences sur les rapports sociaux à travers notre relation pédagogique. Ils ont des conséquences sur le développement des perspectives critique du développement, de la connaissance et des savoirs scientifiques.

### 9.2. Le numérique

Les transformations du travail et de l'apport des technologies risquent dans l'avenir de faire une pression énorme sur les besoins de formation et sur l'utilisation des nouvelles technologies en enseignement. Dans cette perspective, il nous faut ouvrir maintenant un vaste chantier de travail sur les impacts de la révolution numérique et surtout sur notre capacité à contrôler ces changements pour qu'ils profitent au plus grand nombre. Le gouvernement du Québec a déjà annoncé ses couleurs en cette matière en lançant sa nouvelle stratégie du numérique. D'ailleurs le gouvernement dispose déjà d'un plan d'action en éducation et en enseignement supérieur pour intégrer ces nouvelles compétences numériques. Nous devons immédiatement prendre en charge cette question autant sur ses dimensions qui concerne les relations de travail que des finalités et de la création de la nouvelle plateforme numérique (eCampus). Il faut être en mesure d'évaluer les conséquences économiques et sociales de ce virage pour qu'il ne soit pas uniquement contrôlé et à l'avantage des GAFAM de ce monde.

### 9.3. La démocratie et la solidarité

Malgré certains réinvestissements annoncés dans le dernier budget et des engagements à prévoir lors de la prochaine campagne électorale, nous devons dans les prochaines années poursuivre notre action pour défendre le droit à l'éducation et des réinvestissements de l'État dans nos réseaux afin de garantir son accessibilité et de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage. Il faudra se montrer particulièrement sensible et combatif sur les questions de l'accessibilité de l'enseignement supérieur en région. Selon les prévisions démographiques, le Québec vivra dans les prochaines années une décroissance de sa population étudiante en enseignement supérieur qui aura des impacts importants sur la fréquentation des établissements d'enseignement. Malgré une plus grande concentration de la population dans les grands centres urbains, la FNEEQ est la fédération nationale qui représente les intérêts et les préoccupations des syndicats sur tout le territoire du Québec. Nous devons être à l'écoute des problèmes soulevés par les syndicats qui proviennent des régions et qui seront les plus touchés par cette décroissance démographique.

Nous devons poursuivre ce travail de réflexion et de mobilisation autour des États généraux en enseignement supérieur qui nous permet de garder l'éducation au centre du débat social.

On peut affirmer que la FNEEQ est une organisation solide politiquement et financièrement. La FNEEQ est aussi une organisation très représentative du monde de l'éducation riche de ses trois regroupements qui couvrent les trois ordres d'enseignements au Québec et qui regroupent plusieurs statuts d'emplois. Nos instances fédérales permettent de développer des positions qui tiennent compte de ces différences et des particularités de chacun des regroupements, de chacun des statuts d'emplois, de chacune de nos spécificités. Ce travail exige le respect des analyses et des positions de chacun.

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



Nous devons aussi considérer sérieusement et écouter les problèmes de vie syndicale qu'éprouvent nos petits syndicats qui sont souvent ceux des régions. C'est une invitation du comité exécutif à l'ouverture et un rappel de nos valeurs syndicales de solidarité. En ce sens, le comité de coordination de la FNEEQ devrait profiter de la troisième phase sur la vie syndicale pour se rapprocher de ses syndicats et aller à leur rencontre pour échanger sur leurs besoins.

Il nous faudra aussi poursuivre notre réflexion sur le développement de nouveaux moyens d'action en lien avec nos communautés et des enjeux auxquels la société québécoise est confrontée. L'école a toujours été inscrite dans son milieu, il faudra protéger cette proximité et cet espace de développement des communautés.

À la veille de son 50<sup>e</sup> anniversaire, la FNEEQ est forte. Ces caractéristiques confèrent à la FNEEQ une excellente connaissance des conditions d'enseignement et d'apprentissage. La FNEEQ dispose aussi d'une équipe de salarié-es dont l'expertise en relations de travail dans le monde de l'éducation n'est plus à démontrer. Notre appartenance à la CSN nous permet également d'avoir une vision large des relations de travail des secteurs public et privé, d'en saisir les enjeux sociaux et d'agir avec la force de ses 300 000 membres.

## Remerciements

En terminant, le comité exécutif actuel aimerait remercier très chaleureusement l'équipe de la FNEEQ pour le support et le professionnalisme de ses personnes salariées. L'exécutif tient aussi à souligner l'engagement et le précieux travail des délégations des syndicats locaux à nos instances, des délégué-s à la coordination et des personnes libérées, dans l'élaboration des orientations et la réalisation des actions de la fédération.



## REGROUPEMENT CÉGEP

### Introduction

Les travaux du regroupement cégep ont été principalement marqués par la négociation de notre convention collective. Sur le plan des représentations politiques et des échanges avec le ministère, le mandat a été particulièrement exigeant puisqu'il a été marqué par de nombreux changements au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. En février 2016, la structure du ministère reste la même, mais la responsabilité des dossiers est partagée entre Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, et Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur qui regroupe les cégeps et les universités. Ces bouleversements, liés aux restructurations, mais aussi à l'austérité, ont eu pour conséquence de nombreux mouvements de personnel au sein des services du ministère et parfois même le renouvellement complet des cabinets ministériels. Cela a rendu complexes les représentations politiques et les travaux à certains comités nationaux en raison de la réduction du personnel dans les différents services ministériels, de la perte d'expertise et de la nécessité de travailler à de nouveaux contacts. Malgré tout, la tâche accomplie est énorme et le regroupement cégep a su mener plusieurs luttes de front.

### Membres de l'équipe

Nicole Lefebvre, du cégep de Maisonneuve, a assuré la vice-présidence du regroupement pendant toute la durée du mandat. Plusieurs personnes se sont succédé à la coordination et au sein des comités de la convention collective.

Délégués à la coordination du regroupement :

- Yves Sabourin, cégep Édouard-Montpetit (jusqu'en mai 2016) ;
- Sébastien Brousseau, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (mai 2016 à décembre 2017) ;
- Michel Milot, cégep Lionel-Groulx (de décembre 2017 à la fin du mandat).

Membres des comités de la convention collective :

- Isabelle Bouchard, cégep de Jonquière (jusqu'en septembre 2016 en raison d'un congé de maladie) ;
- Sébastien Brousseau, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (jusqu'en mai 2016) ;
- Virginie L'Hérault, cégep Montmorency (depuis mai 2016) ;
- Julien Lapan, cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (depuis février 2017) ;
- Daniel Légaré, cégep Lévis-Lauzon (toute la durée du mandat) ;
- Véronique Lépine, cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (jusqu'en août 2017 et actuellement en congé de maternité avec un retour prévu en août 2018).

Personnel de l'équipe en soutien : Une équipe des personnes conseillères a joué un rôle majeur dans le soutien aux syndicats pour leur gestion quotidienne de la vie syndicale. Une employée de bureau, Ariane Bilodeau (remplacée par Julie Chartrand durant plusieurs semaines à l'hiver 2017) est également en soutien au regroupement.

Comité de négociation et de mobilisation (date 2014 à juin 2016) : François-Olivier Chené, du cégep de Saint-Hyacinthe, Vincent Fortier, du cégep de Valleyfield, Virginie L'Hérault, du cégep Montmorency, Agnès Lessard, du cégep de Charlevoix et Peter Varfalvy, du cégep Champlain à Saint-Lambert.

### Mandats et travaux

#### Équité, relativité et structure salariales

Grâce à la mobilisation exemplaire des syndicats et de ses membres et au travail acharné de la FNEEQ et du CCSPP, les travaux relatifs à l'identification et à l'évaluation des catégories mixtes ont été finalement complétés en décembre 2015 (fin de la négociation) et les enseignantes et les enseignants des cégeps sont rangés à 23, ce qui inclut les enseignantes et les enseignants chargés de cours de la formation continue. Le fait que le rangement soit réglé nous

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



donne maintenant la possibilité de négocier des éléments liés à la structure salariale et aux correctifs salariaux. De plus, il importe de noter que les échelons 18, 19 et 20 (maîtrise et doctorat) font maintenant partie intégrante de notre échelle salariale au rangement 23.

## Négociation de la convention collective

La négociation de la convention a occupé une grande partie de l'année 2015-2016, que ce soit en regroupement cégep dans le cas de la table centrale, ou en instance de l'ASPPC dans le cas des matières sectorielles. Les ententes de principe sectorielles et centrales sont intervenues respectivement les 7 et 17 décembre 2015. La seconde partie de l'année 2015-2016 a été consacrée à la consultation des assemblées sur ces ententes, puis à la rédaction des nouvelles clauses de la convention collective qui a pris fin en juin 2016. Une fois la négociation terminée, le regroupement s'est consacré à l'exercice d'en faire le bilan, un travail amorcé au printemps 2016 et qui a été adopté en septembre 2017. Dans la perspective de la prochaine négociation, nous travaillons donc à mettre en œuvre les recommandations de ce bilan.

## Étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH)

Plusieurs travaux ont été entrepris relativement aux nouvelles ressources obtenues dans le cadre de la négociation pour l'encadrement des étudiantes et des étudiants en situation de handicap et qui sont incluses dans l'annexe budgétaire S051 (anciennement S024). En plus des représentations politiques, des orientations à privilégier ainsi qu'un guide concernant les étudiantes et les étudiants en situation de handicap ont été réalisés. Le suivi de l'utilisation de ces ressources sera fait auprès des syndicats pour établir en regroupement une stratégie d'ensemble.

## Formation continue

Dans le but d'arriver à une stratégie à long terme, un suivi sur l'utilisation des ressources pour de nouvelles charges à la formation continue sera fait avec les syndicats. Concernant les conditions de travail et la rémunération à la formation continue et en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), des recours ont été entrepris dans plusieurs syndicats avec des décisions intéressantes et le Tribunal administratif du travail a tranché favorablement dans le cas du cégep du Vieux Montréal. La FNEEQ entreprendra une démarche pour négocier le tout en parties nationales et suivra de près les autres dossiers qui sont toujours en processus. En ce qui concerne la situation des chargées de cours, un comité a été formé pour analyser la question et se donner des orientations pour la prochaine négociation.

## Programmes d'études

Au dossier des programmes d'études les travaux ont porté sur :

- Révisions des conditions particulières d'admission (CPA) dans les programmes techniques
- Santé et sécurité au travail – Suites du Protocole de Québec
- Techniques de l'informatique
- Pilotage d'avions (AEC)
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)
- Agréments
- Stages en Soins préhospitaliers d'urgence et moyen de pression des paramédics
- Révision des programmes préuniversitaires
- Mécanismes de consultation et de partenariat de la formation générale et préuniversitaire
- Révision des programmes de Sciences humaines et de Sciences de la nature – plans d'action adoptés

## Assurance qualité et CEEC

Nous avons dû réitérer la position du regroupement cégep concernant l'abolition de la CEEC à plusieurs reprises. Les différentes vagues de visites de la CEEC se poursuivent dans le réseau collégial, et selon la planification prévue, 29 cégeps du regroupement sont déjà passés à travers ce processus. La coordination du regroupement a préparé un « kit » qui contient l'ensemble des documents et des recommandations adoptées par le regroupement cégep qui



soutiennent nos positions contre l'assurance qualité dans les cégeps et en enseignement supérieur. Dans le cadre des consultations ministérielles proposant notamment le projet de création du Conseil des collèges, le regroupement invitait ses syndicats à mettre en œuvre localement le plan d'action adopté par le Conseil fédéral sur les projets de Conseil des collèges, de Conseil des universités et de Commission mixte de l'enseignement supérieur en appuyant tout particulièrement sur les revendications relatives à l'abolition de la CEEC et au refus de toute forme d'assurance qualité. Jusqu'à la fin de l'année 2016, plusieurs syndicats ont profité de la visite de la ministre David dans leur collège pour faire valoir nos revendications sur les projets de modifications au RREC et sur la création d'un Conseil des collèges, ainsi que pour dénoncer les impacts de l'austérité imposée par son gouvernement sur nos étudiantes et nos étudiants, sur les enseignantes et les enseignants et sur les autres personnels des cégeps.

## Transformation du réseau collégial et pression sur les cégeps

- Adéquation formation-emploi et projet de loi 70 – adoption d'un plan d'action.
- Stratégie nationale sur la main-d'œuvre – Présentation faite par la FNEEQ au Rendez-vous national sur la main-d'œuvre.
- Fonds d'investissement stratégique – Un mandat a été donné pour que la FNEEQ fasse les représentations afin qu'il y ait un meilleur partage des ressources entre les cégeps et les universités.
- Stratégie nationale du numérique – Nos préoccupations portent notamment sur la révision des programmes et des compétences ainsi que l'impact sur nos conditions de travail et d'enseignement.
- Formation à distance et téléenseignement – Un mandat a été donné pour faire un portrait de la situation et mesurer les impacts de ces modèles d'organisation de l'enseignement sur la tâche et l'emploi.
- Partenariats intercollèges et interétablissements – Plusieurs questions soulèvent des enjeux nationaux sur lesquels il faudra prendre des positions collectives. Le regroupement et la fédération se sont donné au mois de décembre 2017 un plan de match afin de préparer une position au congrès de mai 2018.

## Consultations ministérielles en enseignement supérieur

- Suites du rapport Demers, un des cinq chantiers découlant du Sommet de l'enseignement supérieur de 2013.
- Projet de création du Conseil des collèges du Québec, de la Commission mixte en enseignement supérieur et suggestions de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales.
- Financements des cégeps (FABS) : actualisation du modèle d'allocation des cégeps (FABS).

## Situations particulières dans les syndicats

Cégep de Lévis-Lauzon – Des attaques au modèle de gestion participative et envers le travail syndical (baisse des libérations entre autres) ont perduré pendant plusieurs années. Avec l'appui du regroupement cégep, le syndicat a su mener la lutte et la gagner.

Cégep Montmorency – Des préoccupations quant à la venue de comptoir de restauration rapide entre les murs du cégep (pétition à l'Assemblée nationale) ont mené, à la suite d'une conférence de presse, à la convocation de la présidente du syndicat ainsi qu'à des lettres de la direction à plusieurs enseignants. Ces attaques ont encore une fois été contrées par la mobilisation locale et l'appui du regroupement cégep.

Collège régional Champlain – Le Collège deviendra finalement un cégep multirégional à trois constituantes pour une meilleure gestion en collégialité après une longue campagne entreprise par les syndicats avec l'appui du regroupement cégep.

École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) – Une lettre d'entente confirme enfin que la convention collective des cégeps s'applique aux professeur-es de l'ÉPAQ qui enseignent dans un programme professionnel. Une belle victoire pour l'ÉPAQ et pour la FNEEQ!





## Autres dossiers et activités

- Participation à l'AQPC
- Sessions de formation sur la nouvelle convention collective
- Sessions de formation ressources I et II
- 50 ans des cégeps
- Griefs : Taux horaires ; Reprise des journées de grève : griefs de 2005 et griefs de 2015 ; Mesures disciplinaires – Rosemont ; Comité de sélection et embauche – John Abbott ; Comité de révision de notes – Rosemont, etc.
- Préparation d'une formation sur l'application du calcul de la CI en soins infirmiers pour l'AEESICQ
- Préparation et participation aux rendez-vous des États généraux en enseignement supérieur (ÉGES)

## Perspectives

### A) Le défi de la consolidation du réseau

C'est à titre d'enseignantes et d'enseignants, de syndicalistes, de citoyennes et de citoyens, que nous avons la tâche de travailler à promouvoir une alternative à la transformation néolibérale de l'éducation. Les cégeps, affectés par les compressions budgétaires et par un mode de financement mal adapté, se placent souvent en concurrence entre eux, ce qui détourne le réseau de ses principes fondateurs. Nous continuerons à lutter pour des conditions de travail qui nous permettent d'exercer au mieux notre mission éducative.

1. Diminuer la précarité et travailler à l'intégration de la formation continue au secteur régulier.
2. Consolider la place des cégeps en région en revendiquant un financement adéquat.
3. Renforcer l'autonomie professionnelle et la culture de la collégialité.
4. Assurer le respect de notre vision humaniste dans la transformation du réseau.
5. Limiter et baliser le développement des partenariats et du téléenseignement.
6. Revendiquer des moyens et des ressources qui tiennent compte de la diversité grandissante de la population étudiante.

### B) La force de l'organisation collective

L'organisation de nos moyens doit nous permettre d'avancer, en dépit du contexte difficile d'attaques répétées contre le réseau collégial, contre nos conditions de travail et contre l'idéal éducatif que nous portons. Il faut se donner les moyens d'atteindre nos objectifs en priorisant les enjeux de manière consensuelle et en préservant l'équilibre entre les orientations nationales et l'autonomie locale.

1. Être à l'offensive pour donner encore plus d'écho à nos revendications et pour mener et assurer le succès de nos actions.
2. Cultiver et renforcer la vie démocratique dans nos instances et dans nos pratiques.
3. Réfléchir à nos alliances (alliance sectorielle, CCSP, Front commun, organisations de la société civile, groupes communautaires).
4. Poursuivre le développement de stratégies concernant les enjeux de la convention collective actuelle (taux horaire, RAC, etc.) permettant de coordonner les actions à mener, tant dans le cadre des comités nationaux que sur les plans juridique et politique.



## **REGROUPEMENT PRIVÉ**

### **Introduction**

La mission du regroupement privé consiste à :

- favoriser la vie syndicale des syndicats membres du regroupement ;
- susciter la discussion et la résolution de problèmes communs aux syndicats ;
- s'intéresser à la négociation et à l'application des conventions collectives ;
- former des groupes de travail aux fins d'étude de dossiers spéciaux ;
- désigner ses représentants au bureau fédéral et aux différents comités de la fédération.

### **Membres de l'équipe**

Caroline Quesnel a occupé la vice-présidence responsable du regroupement privé jusqu'en septembre 2017. Léandre Lapointe a pris la relève de septembre 2017 jusqu'à la fin du mandat. Alexandre Coudé a agi à titre de délégué à la coordination du regroupement.

Personnel de l'équipe en soutien : Une équipe des personnes conseillères a joué un rôle majeur dans le soutien aux syndicats pour leur gestion quotidienne de la vie syndicale. Une employée de bureau est également en soutien au regroupement.

### **Mandats et travaux**

Durant le mandat 2015-2018, il y a eu l'arrivée de deux nouveaux syndicats et deux ont quitté le regroupement. Le Conservatoire Lassalle a fermé ses portes et la direction du Collège Laurier s'est associée à un autre établissement de la couronne nord de Montréal. Au total, quarante syndicats font maintenant partie du regroupement privé, ils représentent environ 3700 membres qui œuvrent dans les établissements privés à titre d'enseignants, de professionnels ou de personnels de soutien. Les syndicats du regroupement se caractérisent par la grande variété de leurs milieux éducatifs : ils sont implantés dans presque toutes les régions du Québec, deux d'entre eux sont issus des communautés innues, ils couvrent quatre ordres d'enseignement, du préscolaire au collégial :

- neuf syndicats sont de l'ordre collégial ;
- trente sont de l'ordre de l'enseignement préscolaire, primaire ou secondaire ;
- un syndicat couvre les quatre ordres d'enseignement, soit le Collège Stanislas.

Au cours des trois dernières années, les membres du regroupement se sont rencontrés à douze reprises. La fréquence des réunions est de quatre par année. Parmi les trois rencontres régulières qui se déroulent durant une journée, l'une d'entre elles a lieu, si possible, à l'extérieur de Montréal pour se rapprocher des syndicats de l'Est du Québec.

Le contexte de la baisse démographique en région et des compressions budgétaires continue de fragiliser le réseau des écoles privées. Comme partout dans le monde de l'éducation, les enseignants et le personnel des écoles privées constatent qu'ils ont de moins en moins d'autonomie professionnelle, ce qui entraîne une dévalorisation de la profession enseignante.

Une autre grande préoccupation de nos syndicats est la présence de plus en plus observable de la sous-traitance dans nos institutions. Après avoir vu les dommages causés aux employés de soutien au Collège Stanislas, les dérives possibles inquiètent nos membres. Certaines directions pourraient être tentées, par souci d'économie, de sous-traiter du travail normalement effectué par nos membres syndiqués.

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



**Syndicalisation :** Deux nouveaux syndicats se sont joints au regroupement :

- Le Syndicat des professeures et professeurs de l'Académie linguistique internationale – CSN, situé à Montréal
- Le Syndicat des enseignantes et enseignants de l'Académie Kells-CSN / Kells Academy teacher's Union-CSN, situé à Montréal

**Fin des activités d'établissements :** Deux établissements ont quitté le regroupement au cours de ce mandat, il s'agit du Collège Laurier et du Conservatoire Lassalle. Dans le premier cas, ce départ découle de changements organisationnels majeurs. Le collège a fusionné avec le Collège Letendre, à Laval et syndiqué à la CSQ. La situation du Conservatoire Lassalle est très différente. La FNEEQ et le Conseil central du Montréal métropolitain ont multiplié pendant deux ans, les démarches pour maintenir les activités de cet établissement. Une succession de mauvaises décisions administratives ont mené à la faillite du Conservatoire qui a malheureusement fermé ses portes en mai 2016, laissant sans emploi une vingtaine de membres. La coordination du regroupement a travaillé avec l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ), le syndicat des enseignantes et enseignants et le Collège pour permettre une transition des étudiants et des enseignants vers le collège André-Grasset. Malgré des mesures mises en place pour favoriser leur embauche, le nombre d'étudiants qui ont transigé vers le Collège André-Grasset n'était pas suffisant pour l'embauche d'enseignants supplémentaires. Aucun enseignant n'a donc pu bénéficier de ce transfert.

**Situation au Collège Stanislas :** C'est le 28 juin 2017, quelques jours après la fin de l'année scolaire, que la direction du Collège Stanislas a aboli les emplois de ses travailleuses et travailleurs de soutien au profit de la sous-traitance. Il va sans dire que cette situation a grandement affecté les syndicats du regroupement privé, puisque le tiers de nos syndicats ont également des employés de soutien à l'intérieur de leurs rangs. La direction du Collège Stanislas présente la sous-traitance comme une manière de faire des économies, et sans être en mesure de le prouver, elle bafoue le contrat de travail dûment négocié avec ses employé-es. Il est à retenir que l'attitude de la direction du collège va assurément se répéter et teinter la négociation que le syndicat des enseignants entamera dans la prochaine année. Nous serons vigilants.

**Situation au Centre d'intégration scolaire (SECIS) :** Le Centre d'intégration scolaire (C.I.S.) est une école francophone spécialisée, qui a pour objectif la rééducation sociale, affective et scolaire d'élèves en grandes difficultés pour les trois cycles du primaire et de la première à la troisième année du secondaire. En septembre 2017, le Centre d'intégration scolaire, qui est locataire de locaux de la Commission scolaire de Montréal depuis plusieurs dizaines d'années, a reçu un avis lui indiquant qu'il serait évincé de ses locaux, au profit des élèves de la Commission scolaire de Montréal, en juin 2018. Arguant la forte progression démographique sur l'île de Montréal, l'état et le manque criant d'infrastructures, la Commission scolaire de Montréal se voit dans l'obligation de récupérer l'ensemble de ses établissements. Il est à noter que des dizaines d'organismes à but non lucratif (OBNL) et des centres de la petite enfance (CPE) vont également subir le même sort.

Il est fâcheux de constater que l'état actuel de la situation aurait pu être prévu et géré en amont. La dégradation des bâtiments et la hausse des élèves pouvaient se prévoir. Assurément, l'école publique souffre de sous-financement, mais la mauvaise gestion et le peu de vision de la CSDM placent de nombreux acteurs en éducation face à une possible fermeture, notamment le Centre d'intégration scolaire. En réponse à cette situation, la FNEEQ, en collaboration avec l'exécutif du Syndicat des employés du C.I.S. (SECIS), a entamé une série de représentations politiques afin de résoudre la problématique. De cette façon, l'exécutif de la FNEEQ a été en mesure de rencontrer l'ensemble des partis politiques et d'obtenir une audience avec monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Suite à cette rencontre, nous avons obtenu un sursis d'un an de la CSDM. Ainsi, le Centre d'intégration scolaire sera bel et bien évincé en juin 2019. Dans l'intervalle, la fédération travaille de concert avec le SECIS et la direction du Centre d'intégration scolaire afin de trouver une solution qui sera permanente et pourra assurer la pérennité du CIS pour les années à venir.

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



**Négociations de premières conventions collectives** : Cinq syndicats du regroupement privé ont signé une première convention collective :

- le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'enseignement de Mashteuiatsh-CSN
- le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Académie linguistique internationale – CSN
- le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'École de joaillerie de Montréal-CSN
- le Syndicat des enseignantes et enseignants du Centre de musique et de danse de Val-d'Or – CSN
- le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Collège Nouvelles-Frontières-CSN

**Rencontres politiques et protocole d'intégration des écoles privées en cas de fermeture** : Le sujet a été abordé successivement avec la ministre responsable de l'Enseignement supérieur Hélène David, avec les directions de l'enseignement privé au primaire, secondaire et collégial, avec les porte-paroles des dossiers de l'éducation des partis de l'opposition (PQ, CAQ, QS) ainsi qu'avec les représentants syndicaux de la FPEP-CSQ.

**Outils électroniques en classe** : Tous s'entendent pour dire que les technologies sont un passage obligé, mais les syndicats sont d'avis qu'il faut mieux encadrer les pratiques et l'utilisation des outils électroniques en classe.

**Lutte contre l'homophobie** : La Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation a mis en œuvre un guide à l'intention des établissements d'enseignement qui a pour but de favoriser la concertation entre les différents partenaires du réseau de l'éducation, favoriser une meilleure compréhension des réalités des jeunes et des personnes concernant la diversité sexuelle et promouvoir des valeurs de respect, d'inclusion et d'acceptation à l'égard de la diversité sexuelle et la pluralité des genres.

**Capsule de formation mobilisation et utilisation des médias sociaux** : Lors du dernier mandat, nous avons introduit, à l'intérieur des réunions du regroupement privé, des capsules de formation données aux syndicats du regroupement. Elles prennent la forme de brèves formations d'un après-midi sur des sujets qui touchent les membres en tant que travailleurs de l'éducation et en tant que personnel syndiqué.

**Négociation coordonnée** : Nous avons considéré la possibilité d'arrimer davantage les négociations des syndicats du regroupement autour de ce projet en réunissant un petit nombre de syndicats (3 ou 4) ainsi que deux personnes conseillères. Pour l'instant, les démarches restent en suspens : l'absence de libérations syndicales, le calendrier asymétrique des négociations ainsi que l'hétérogénéité des contextes constituent des obstacles.

**Base de données** : Cet outil sera essentiel et permettra aux syndicats en négociation d'effectuer des demandes qui seront représentatives des besoins des membres, et ainsi uniformiser les conventions collectives du regroupement.

**Politique de réussite éducative** : En réaction à certains éléments de cette politique faite par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la FNEEQ, en collaboration avec le Service de relations du travail de la CSN, a présenté un mémoire afin d'exprimer les préoccupations que nous entretenons face à la création d'un institut d'excellence. Les données probantes en recherche peuvent indiquer une tendance ou des pratiques pouvant favoriser l'apprentissage, mais il faut être extrêmement prudent dans la généralisation des pratiques éducatives.

**Consultations ministérielles** : La FNEEQ a déposé plusieurs avis et mémoires sur des sujets touchant, à divers degrés, les membres du regroupement sur des questions relatives à l'enseignement primaire, secondaire ou collégial.

**Sessions de formation** : Les membres du regroupement ont pu suivre les formations offertes annuellement par la fédération, mais également, des formations sur mesure offertes à l'intérieur des réunions du regroupement sous forme de capsules de deux heures environ. Cela a permis d'atteindre un plus grand nombre de syndicats et favoriser l'échange d'informations entre les membres. En voici la liste :

- Résultats de la négociation du secteur public
- Assurances collectives de la FNEEQ
- Membre du conseil d'administration

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



- Présidence d'assemblée
- Comité des relations de travail
- Cours Éthique et culture religieuse

## Perspectives

Plusieurs dossiers ont été portés par le regroupement privé lors de ce mandat. Bon nombre ont été classés et d'autres sont toujours en chantier. À l'aube de ce nouveau mandat, de nouveaux défis et de nouvelles perspectives se présentent à nous.

### 1. Favoriser la participation des membres du regroupement privé aux activités de la fédération

Il a été maintes fois répété que, depuis de nombreuses années, les activités du regroupement ont connu un succès grandissant par la présence de plus en plus nombreuse et constante des syndicats. Un autre défi reste toujours à relever, celui d'inciter les membres du privé à participer aux activités de la fédération, notamment les réunions du conseil fédéral et du congrès. Pour ce faire, nos conventions collectives doivent prévoir des libérations syndicales plus importantes pour nos militants. Force est de constater qu'encore aujourd'hui, trop de représentants syndicaux ont des libérations leur permettant de se concentrer uniquement sur les activités locales.

### 2. Élaborer le protocole d'intégration des écoles privées en cas de fermeture

Le projet ayant été présenté à tous les partis politiques comme une position de principes devra s'incarner dans une démarche plus réaliste et concrète. De cette façon, tous les aspects impliqués lors d'une fermeture devront être explicitement pris en compte afin d'éviter un autre échec comme celui du Collège Antoine-Girouard, notamment, la transition des élèves, l'achat des infrastructures, l'intégration des employés syndiqués dans le nouvel établissement.

### 3. S'assurer que l'autonomie professionnelle soit respectée

L'autonomie professionnelle et la valorisation de la profession enseignante sont de plus en plus mises à mal. Dans leur quotidien, les enseignants observent qu'ils ont moins de latitude pour exercer leur travail. L'ingérence des parents et des directions dans la gestion de la classe, dans les évaluations et dans leur jugement professionnel, discréditent la compétence des enseignants et rendent leur travail de plus en plus difficile. Par le biais de nos conventions collectives et de nos actions politiques, le regroupement voudra s'assurer que ses membres puissent jouir d'une pleine autonomie professionnelle.

### 4. Informer les syndicats du collégial privé des enjeux liés à ceux des syndicats du regroupement cégep

La coordination souhaitée au cours du prochain mandat, réunir les membres du collégial privé dont la réalité est liée à celle du regroupement cégep. Nous souhaitons les tenir informés davantage des enjeux qui touchent leur ordre d'enseignement et leur offrir une formation sur le financement du collégial privé.

### 5. Rencontrer et accompagner les syndicats du regroupement sur une base régulière

Étant une grande préoccupation pour la coordination du regroupement privé, la vie syndicale sera au cœur de nos actions lors du prochain mandat. Comme énoncé dans l'introduction du bilan, bon nombre de syndicats sont inquiets des problèmes de la relève syndicale, de la participation aux assemblées générales et du manque d'intérêt des membres à la vie syndicale. C'est pourquoi nous aimerions rencontrer plus régulièrement les exécutifs lors du prochain mandat afin d'être au fait de leur réalité et de mieux les accompagner dans la recherche de solutions.



## REGROUPEMENT UNIVERSITÉ

### Introduction

Au moment d'écrire ces mots, la FNEEQ, du côté des universités, dessert 13 syndicats, soit 10 syndicats de chargé-es de cours, un syndicat de tutrices et tuteurs, une association de maîtres d'enseignement à l'ÉTS et une association d'auxiliaires d'enseignement à McGill. L'AGSEM est « non regroupée », mais est invitée à participer aux discussions et travaux du regroupement selon les sujets discutés.

Les mandats à la coordination (vice-présidence et personne déléguée à la coordination) du regroupement université chevauchent celui de la négociation coordonnée. Le bilan 2015-2018 du regroupement université couvrira donc la fin du cycle 2013-2016 et le début du cycle 2016-2019<sup>2</sup>. À cet effet, une rencontre est prévue avec le SAMVR et avec le FDP pour ajuster le tir en synchronisant les deux cycles à partir de 2021. De cette manière, la multiplication de certains travaux, tels que la rédaction des bilans, et la possibilité de confusion seront évitées.

### 1987 – 2017 : 30 ans de travail coordonné<sup>3</sup> !

L'année 2017 marque 30 ans de négociation coordonnée au sein du regroupement. Trente ans de lutte, d'autant plus justifiée par le contexte qui est aux compressions budgétaires et à la managérialisation envahissante dans les universités. De plus, ce sont 10 des 12 syndicats qui sont en négociation, une situation sans précédent. Conséquemment, pour le cycle 2016-2019, la coordination a doté le regroupement de moyens plus musclés, notamment en bonifiant le budget et en fournissant aux syndicats plusieurs outils venant en aide aux négociations. Parmi ces outils on retrouve, entre autres, des formations en négociation adaptées à la réalité des syndicats de chargé-es de cours, des outils de visibilité et de sensibilisation et la compilation de données facilitant leur analyse et permettant de traiter de failles présentes dans les conventions (ex : tableau comparatif de clauses, compilation des demandes patronales, etc.). Aussi, certains des éléments nécessitant une lecture plus fine ont été confiés au comité-école et société qui travaille étroitement avec la vice-présidence du regroupement, notamment sur le financement actuel et ses défaillances.

### Membres de l'équipe

Sylvain Marois a occupé la vice-présidence responsable du regroupement université. Stefana Lamasanu a agi à titre de déléguée à la coordination. De septembre 2017 à avril 2018, Sovi Ngau a effectué un remplacement de congé de maternité à la coordination du regroupement.

Personnel de l'équipe en soutien : Une équipe des personnes conseillères a joué un rôle majeur dans le soutien aux syndicats pour leur gestion quotidienne de la vie syndicale. Une employée de bureau est également en soutien au regroupement.

### Mandats et travaux

Le regroupement université a travaillé à consolider sa négociation coordonnée et à accroître son rapport de force collectif. Cet effort de cohésion a été confronté à des attaques d'une grande violence, sans compter la série de compressions survenues dans le secteur de l'éducation depuis 2014. Alors que la quasi-totalité des syndicats du regroupement université est en négociation, ces luttes, même si elles ont mené à plusieurs gains, ont été difficiles dans un tel contexte. Les impacts néfastes des compressions sauvages dans le financement des universités ont d'ailleurs laissé des traces profondes, peut-être indélébiles.

<sup>2</sup> [http://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/De%E2%95%A0%C3%BCpliant-UnGain\\_F.pdf](http://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/De%E2%95%A0%C3%BCpliant-UnGain_F.pdf)

<sup>3</sup> Extrait tiré du site web FNEEQ : <http://fneeq.qc.ca/fr/negociation-coordonnee/>

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



En effet, il faut s'indigner devant la disparition de nombreux cours, programmes, voire même de facultés, car ceux-ci ne reverront sans doute jamais le jour. On a même entendu un vice-recteur parler de ne conserver que les programmes « rentables » ... On assiste présentement à l'élagage de l'échantillon des cours offerts, à l'amincissement du savoir offert et disponible et donc à la disparition de tout un pan des connaissances. Ainsi, non seulement, le parcours étudiant passe de plus en plus obligatoirement par des cours à distance, il s'effectue maintenant dans des classes de plus en plus bondées, face à une offre de cours déficiente et à des coûts<sup>4</sup> toujours plus élevés.

Si ce bref portrait semble sombre, c'est que l'heure est grave. On constate de dangereux glissements concertés et s'il est impossible ici d'énumérer l'ensemble de ces dérives, retenons au moins trois éléments de conjonctures importants, des éléments qui ont d'ailleurs été discutés aux ÉGES : la judiciarisation, la privatisation et les dérives de la gouvernance.

## La judiciarisation

L'augmentation des dépenses liées aux frais juridiques et aux arbitrages est incontestable. Toutefois, la réflexion doit dépasser largement celle de l'argent. La défense de nos droits est et doit demeurer prioritaire. Mais on ne peut dénoncer une telle situation sans réfléchir à notre participation à la judiciarisation. Cela dit, comment faire en sorte de rétablir des relations de travail saines au sein des universités tout en défendant nos droits ?

## La privatisation

La situation vécue par le Syndicat des tutrices et tuteurs de la Télé-université (STTTU) donne beaucoup de matière à réflexion et inquiète les syndicats du regroupement université. On pourrait se questionner sur la fibre syndicale de certains membres de la communauté universitaire, notamment sur leur rôle dans la création d'un statut d'enseignant plus précaire encore que nos tutrices et tuteurs expérimentés, sans parler de l'administration qui n'a rien à faire de la précarisation croissante de ses travailleur-euses. Comment expliquer le silence de la ministre responsable de l'enseignement supérieur (et de l'ensemble de la communauté universitaire) face à la sous-traitance de l'encadrement des étudiant-es par une entreprise privée? Quels sont les détails de l'entente entre la TÉLUQ (une université publique) et l'entreprise privée? Où vont les fonds publics destinés à l'encadrement? Est-ce le début d'une nouvelle approche en enseignement supérieur ? Ce premier pas vers une véritable sous-traitance de l'enseignement supérieur devrait inquiéter toute la communauté, voire l'ensemble des citoyens face à la privatisation d'un service public. De telles situations s'inscrivent parfaitement dans la nouvelle gestion publique, nouvelle gestion qui a envahi nos universités. Cette « privatisation silencieuse <sup>5</sup> » est des plus perverses et oppose à toute forme de collégialité la « saine gouvernance ».

## La gouvernance

Depuis des années, les administrateurs de nos universités ignorent le respect, la consultation et, bien entendu, la collégialité. Le fondamentalisme managérial est en vogue. Qu'il s'agisse des dérapages « austéritaires » à l'UQAM (Printemps 2015) ou des transformations dans les procédures de plus en plus occultes dans les conseils d'administration, le mandat 2015-18 aura été un moment charnière. On décrète, on impose, on intimide et surtout on dépense et on gère sans ne jamais consulter un des principaux corps enseignants universitaires, les personnes chargées de cours. Enfin, on a bien compris que la collégialité a plusieurs définitions dont certaines excluent les chargées et chargés de cours... Les projets de loi sur les violences sexuelles et sur la modernisation de la charte de l'Université de Montréal auront été l'occasion de remettre sur la table les iniquités et les différences de traitement selon les secteurs ou groupes dans nos universités.

<sup>4</sup> On parle ici de droits de scolarité et de frais afférents

<sup>5</sup> [https://www.unite4education.org/fr/sans\\_categorie/la-privatisation-silencieuse/](https://www.unite4education.org/fr/sans_categorie/la-privatisation-silencieuse/)



## Perspectives

On l'a bien vu, la liste est longue et le mandat 2015-2018 se termine sur des négociations difficiles et des orientations administratives inquiétantes pour l'avenir. Nous devons nous prémunir contre la sous-traitance, la création de nouveaux statuts affectant tant nos emplois que nos accréditations syndicales et précarisant les enseignant-es. Du côté des bonnes nouvelles, on peut saluer le travail accompli avec la négociation coordonnée. Nous faisons le constat ferme que le travail effectué de manière coordonnée est un levier permettant des avancées significatives. Non seulement la formation sur mesure, créée de toute pièce pour le regroupement université, a atteint ses objectifs, mais elle a aussi donné des résultats concrets dans les négociations locales, notamment la réduction du niveau de la clause-réserve dans certaines conventions, un certain balisage du fractionnement de cours et de la FAD, le rejet de la clause régionale, des mécanismes permettant de réduire la judiciarisation des conflits et l'ajout historique de la reconnaissance de la recherche-crédation dans quelques conventions. La recherche-crédation est un des éléments de notre plateforme commune et représente un pas important dans la reconnaissance des personnes chargées de cours, mais permet aussi à ces dernières de maintenir leurs compétences et leurs qualifications (tout en poursuivant des recherches qui les passionnent), ce qui réglerait en partie la précarisation de notre corps d'emploi.

### **La croissance de l'enseignement médiatisé et les nouvelles formes d'organisation du travail.**

La formation à distance et les multiples formes d'enseignement médiatisé connaissent une expansion très rapide. Assurément, les universités seront transformées par le numérique et cela occasionnera des répercussions sur nos conditions d'enseignement. Comment pourrions-nous « gérer » ou nous adapter à la croissance soutenue anticipée de ces diverses approches dans toutes les disciplines, sans parler de la lourdeur croissante de la tâche et des impacts sur la santé mentale (ex. suivi des courriels et des forums) ? Comment cela affectera-t-il la réduction du rapport humain dans l'enseignement ? Comment faire face à la rémunération différenciée selon les tâches et les rôles ? Ces préoccupations s'étendent aussi aux ententes interuniversitaires et aux nouvelles plateformes communes (eCampus), surtout que le tout se fait sans consulter les enseignant-es.

Les transformations de l'organisation du travail pourraient ultimement menacer notre autonomie professionnelle et appauvrir notre travail. Dans certaines universités (à l'Université Laval, par exemple), on observe déjà une tendance lourde de formation en co-enseignement (c.-à-d., où plusieurs personnes sont impliquées dans l'enseignement d'un même cours), ce qui dénature à certains égards notre travail puisque le cours est encadré par un professeur responsable, mais aussi parce que l'enseignement de ce type cours entre plusieurs enseignants réduit le rôle du chargé de cours à un statut de « conférencier ». Dans un contexte de transformation des méthodes d'enseignement, nous devons nous assurer de maintenir notre rôle d'enseignant de premier plan et cela dans tous ses attributs.

Il faudra donc, rapidement, continuer nos travaux sur la taille des groupes-cours et sur l'encadrement en formation à distance et autres formes d'enseignement médiatisé

### **Dévalorisation de la culture générale**

À ces questions s'ajoutent des inquiétudes face à la pérennité des programmes fondamentaux (ex. littérature, philosophie). Dans une vision transdisciplinaire de l'éducation, on doit s'assurer que ces matières ne deviennent pas des sous-disciplines au profit des formations professionnalisantes. Enfin, il faudra aussi réfléchir à l'orientation des choix de cours et des programmes, dirigés de plus en plus en fonction de l'adaptabilité au marché du travail et au seul profit des entreprises (adéquation formation-emplois). Nous devons être vigilants face à ces pressions vers une standardisation de la formation et les risques de perte de la richesse académique.

### **Précarisation et sous-traitance**

La précarité du travail en enseignement pourrait être exacerbée dans les années à venir (ex. recours à la sous-traitance à la TÉLUQ). Le fait que les administrations cherchent à créer de nouveaux statuts plus économiques et plus flexibles est un secret de polichinelle. On observe, par exemple, une augmentation des contrats très courts, ce qui s'éloigne du



# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



forfait traditionnel et qui peut exclure certaines personnes de l'accès à la convention. On observe aussi l'augmentation de « professeurs responsables » du cours et donc une forme de mise en tutelle du ou de la chargée de cours, une atteinte à notre qualité d'enseignant-e et à notre autonomie professionnelle. Une vigilance et une mobilisation constantes de la part des membres du regroupement seront essentielles pour prévenir l'accentuation de ces dérives.

Impossible de conclure sans revenir sur la collégialité dans les universités. Il est nécessaire de trouver un espace de dialogue entre les syndicats de professeurs et les syndicats de chargées et chargés de cours. Il faut revoir notre conception de la collégialité pour en faire une véritable cogestion, une cogestion respectueuse et inclusive. Cela n'est possible que dans l'échange et le dialogue respectueux.

## **Le Deuxième rendez-vous des ÉGES**

Le Deuxième rendez-vous des ÉGES pourrait être l'occasion de donner un nouveau souffle à nos universités, des milieux de vie qui nous sont chers et qui ont un grand besoin d'air frais, de vent nouveau. À l'aube de ce Deuxième rendez-vous, il faut que tous trouvent le courage et la bonne foi pour mettre en place ce dialogue et mettre un terme à une situation qui a déjà trop duré. Au-delà de toutes ces questions demeure celle de maintenir l'enseignement supérieur dans l'actualité tout en interpellant les « décideurs » dans le cadre de la campagne électorale qui approche. Ce rendez-vous historique est l'occasion de faire des gains de différentes natures, notamment sur la reconnaissance de nos droits au sein des universités. Ainsi le regroupement continuera de lutter pour les conditions de travail des chargées et chargés de cours tout en faisant la promotion de notre vision commune de l'université, une université libre, gratuite, démocratique et accessible.



## **COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ**

### **Introduction**

À l'instar des congrès précédents, celui de 2015 a été généreux quant aux mandats confiés au comité école et société. Plusieurs autres instances fédérales sont venues préciser ou ajouter des mandats, suivant l'évolution des conjonctures et préoccupations des syndicats membres. Il est important de rappeler que le rôle principal du comité est d'alimenter les réflexions de la fédération sur les grands enjeux qui traversent le monde de l'éducation. Pour ce faire, cinq personnes militantes sont libérées à temps partiel afin de se dédier à la recherche, à la rédaction de documents de réflexion et à l'animation de débats collectifs. Le comité reçoit ses mandats des instances fédérales et du comité exécutif.

Sa principale mission est de contribuer au développement des multiples positions que doit prendre notre fédération, sur la place publique et auprès de ses membres. Il prépare les avis destinés aux diverses organisations (comme le Conseil supérieur de l'éducation), au gouvernement, etc. Le comité école et société vient en appui à la prise de positions politiques ou idéologiques et contribue aussi au maintien et à l'animation de la vie syndicale de la FNEEQ et des syndicats tout en développant une pensée critique face aux enjeux en question.

### **Membres du comité**

Pendant le mandat 2015-2018, le comité école et société était composé de Claude Vaillancourt (Collège André-Grasset), qui a occupé le poste réservé au regroupement privé jusqu'en juin 2017. Il a été remplacé par Claudine Beaupré (Campus Notre-Dame-de-Foy), qui a été élue lors du conseil fédéral de mai 2017. Madeleine Ferland (Collège Montmorency) a occupé un poste réservé au regroupement cégep pendant tout le mandat. Isabelle Pontbriand (Collège Lionel Groulx) a été élue lors du conseil fédéral de mai 2017, en remplacement de Philippe Langlois (Cégep de Sherbrooke) sur l'autre poste réservé au regroupement cégep. Gabrielle Saint-Yves (UQAC) a occupé le poste réservé au regroupement université pendant tout le mandat. Marie-Pierre Boucher (UQAM) a occupé le poste de toutes provenances jusqu'en octobre 2015 et a été remplacée par Ricardo Peñafiel (UQAM), qui a été élu lors du conseil fédéral de novembre 2015.

Responsable politique : Sylvain Marois

Personnel de l'équipe en soutien : Céline Lalande, conseillère syndicale et Jocelyne Asselin, employée de bureau.

### **Mandats et travaux**

Le comité école et société a complété la majorité des mandats prévus. De nouveaux mandats plus pressants se sont ajoutés en cours de mandat. Malgré les imprévus, le comité a joué pleinement son rôle, car il a accompagné la fédération et ses syndicats affiliés dans le développement d'orientations et de positions. Par exemple, en plus de sa chronique mensuelle, le comité a publié plusieurs documents, que ce soit pour les travaux des regroupements que pour ceux de la fédération, dont les États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES). Les membres du comité ont également participé à l'animation ou à la participation à des colloques, des forums ou des ateliers, locaux, régionaux (ÉGES), nationaux et internationaux.



## Récapitulatif des mandats attribués et en cours d'acheminement

Objet du mandat	Échéancier
Que la FNEEQ mandate le comité école et société pour qu'il poursuive ses travaux sur l'INTERNATIONALISATION DE L'ÉDUCATION.	En cours
Que le comité école et société se penche sur la question des MODÈLES ANGLO-SAXON ET DUAL ALLEMAND en enseignement supérieur.	Complété (rapport d'étape)
Que le comité école et société de la FNEEQ produise une réflexion sur les DOSSIERS À CARACTÈRE SEXUEL dans le milieu de l'enseignement (notamment les relations sexuelles entre les enseignantes ou les enseignants et les étudiantes ou les étudiants).	En cours et en collaboration
Que la FNEEQ élabore sa réflexion sur la FORMATION DES MAÎTRES dans le but de développer une position à ce sujet.	Sera présenté au congrès
Que le comité école et société appuie le comité exécutif dans l'organisation des ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	Complété (1 <sup>er</sup> rendez-vous ÉGES)
<b>ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE</b> Que la FNEEQ développe un plan d'action pour informer ses membres des enjeux liés à ces accords.	Complété
Que la FNEEQ participe activement au FORUM SOCIAL MONDIAL DE MONTRÉAL EN 2016 et invite ses syndicats à faire de même.	Complété
En lien avec la présentation du modèle dual allemand : Que la FNEEQ fasse un suivi étroit de tout projet susceptible de changer l'équilibre actuel des responsabilités en matière de formation pratique, [...] documente la question des STAGES EN ENTREPRISE (nature, nombre, liens avec l'enseignement, et autres problématiques), [...] documente les causes relatives à la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs visés.	En cours
Sur les DOSSIERS À CARACTÈRE SEXUEL : Que la FNEEQ produise pour les exécutifs des syndicats un guide pratique dans le traitement de ces dossiers, [...] que le comité école et société, en collaboration avec le comité femmes et le comité orientations et identités sexuelles, complète sa réflexion à ce sujet afin d'éclairer toutes les dimensions de la question.	En cours
Que le comité école et société appuie le comité exécutif dans la poursuite des ÉGES.	En cours
Que l'on mandate le comité école et société pour qu'il produise un document de réflexion sur la révision du MODÈLE D'ALLOCATION DES RESSOURCES DANS LES CÉGEPs en vue d'une consultation lors du regroupement cégep des 30 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre.	Complété
Que le comité école et société relance sa réflexion et mette à jour son analyse de la PRÉSENCE DU PRIVÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT en tenant compte, notamment, de la publicité commerciale, des fondations, de la formation sur mesure et de la sous-traitance.	En cours
Que le comité école et société fasse un RÉSUMÉ COMPARATIF DU FINANCEMENT UNIVERSITAIRE selon différents modèles existants, en privilégiant ceux fondés sur la gratuité scolaire favorisant l'accessibilité en enseignement supérieur ailleurs dans le monde dans le but d'éclairer nos discussions lors du congrès de mai 2018 et qu'il analyse leurs impacts sur les conditions de travail.	En cours



Objet du mandat	Échéancier
<p>État de la situation sur les enjeux du PARTENARIAT INTERÉTABLISSEMENTS et du TÉLÉENSEIGNEMENT : De donner un mandat au comité école et société afin de documenter ces transformations de la pratique enseignante et que l'ensemble des données recueillies permette de dégager des principes, des balises et une stratégie d'action nationale face à ces transformations du monde de l'enseignement, que ceux-ci visent à maintenir le niveau des conditions de travail des enseignantes et des enseignants et la qualité de l'enseignement et faire de cet enjeu une question pour le Congrès de mai 2018.</p>	<p>En cours et en collaboration avec les regroupements cégep et université</p>

## Recherche et rédaction

- **LE MODÈLE DUAL ALLEMAND ET L'ÉDUCATION AU QUÉBEC**  
Document présenté au conseil fédéral du 25 au 27 mai 2016.
- **LE MODE DE FINANCEMENT DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES**  
Document présenté au conseil fédéral des 6, 7 et 8 décembre 2017.
- **CONSULTATION SUR LE MODE DE FINANCEMENT DES CÉGEPS**  
Document présenté au conseil fédéral des 6, 7 et 8 décembre 2017.
- **ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**  
Document d'animation en vue du Premier rendez-vous, outil de mobilisation « *La pieuvre de l'économie du savoir* » et publication *Spécial ÉGES* (printemps 2018)
- **FINALITÉ DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES – NOTES POUR LA RENCONTRE AVEC LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION**  
Document FNEEQ-FP-CSN présenté dans le cadre des travaux de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires (CERU). Rencontre avec le Conseil supérieur de l'éducation le 18 avril 2018.
- **LES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE AU SECONDAIRE – NOTES POUR LA RENCONTRE AVEC LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION**  
Document FNEEQ-CSN présenté dans le cadre des travaux de la Commission de l'enseignement secondaire. Rencontre avec le Conseil supérieur de l'éducation le 17 mai 2018.
- **DOSSIER SUR LA FORMATION DES MAÎTRES**  
Document en cours de rédaction.
- **DOSSIERS À CARACTÈRE SEXUEL**  
Document en cours de rédaction.

## Autres publications

- Les 18 chroniques du comité école et société : voir les publications en ligne.
- « Internationalisation de l'enseignement supérieur – À suivre de près » (FNEEQ, *Carnets* N° 32, automne 2015)
- « Les nouvelles voies de la marchandisation » (FNEEQ, *Carnets* N° 33, printemps 2016)
- Publication spéciale FNEEQ : *Forum social mondial – Montréal 2016, du 9 au 14 août* (novembre 2016)
- « Les cégeps et la FNEEQ : une histoire commune » (FNEEQ, *Carnets* N° 36, *Spécial 50 ans des cégeps*, automne 2017)
- « *Pour une éducation libre, gratuite et de qualité* » (À bâbord, no 74, avril/mai 2018)



## Perspectives

Notre vision de l'éducation est plus que jamais malmenée et les attaques viennent de partout. Cette effervescence orientée par l'idéologie de l'économie du savoir impose une réponse musclée, unifiée et rapide. Depuis le dernier congrès, les orientations politiques du gouvernement actuel, en phase avec l'accentuation du néolibéralisme à l'échelle internationale, nous permettent de constater à quel point nos mandats encore en cours sont particulièrement pertinents et constamment alimentés par ce qui se passe dans l'actualité. À cet effet, le comité école et société identifie, en priorité, les enjeux suivants : télé-enseignement (Stratégie numérique du Québec et eCampus) ; partenariats interétablissements ; responsabilité en matière de formation pratique (stages) et assujettissement des formations actuelles aux stricts besoins du marché du travail (modèles dual et trial) ; présence du privé dans les établissements d'enseignement (notamment la sous-traitance, dont celle de l'enseignement) ; internationalisation de l'éducation. La poursuite des États généraux de l'enseignement supérieur nous permettra d'ailleurs de lier tous ces enjeux. Le comité école et société, au cœur de ce projet depuis les débuts, aura certainement un rôle à y jouer.

D'autres sujets préoccupent le comité, par exemple les attaques à l'autonomie professionnelle, l'imposition de réformes et la pression à adopter certaines méthodes pédagogiques (comme la conception universelle de l'apprentissage ou l'intégration de technologies dans la classe), la détérioration des conditions d'enseignement et de travail, la précarité sous toutes ses formes, les difficultés des établissements en région. La question des dossiers à caractère sexuel sera aussi à l'ordre du jour du prochain mandat.

Enfin, puisque la FNEEQ fêtera, en 2018-2019, son 50<sup>e</sup> anniversaire, le comité école et société sera aussi sollicité pour souligner ce demi-siècle de militantisme!

Les enjeux à étudier sont donc particulièrement nombreux. Le comité école et société est, plus que jamais, essentiel à la FNEEQ. Ses travaux et réflexions continueront à nourrir les débats et contribueront à stimuler la vie syndicale. Le comité action internationale (CAI) suggère au comité exécutif et au bureau fédéral différentes formes d'actions solidaires à réaliser et il soutient l'implication de la fédération dans les dossiers à caractère international. Nous avons un plan de travail fort chargé, et plusieurs actions n'ont pu être réalisées en raison de l'organisation des États généraux en enseignement supérieur (ÉGES) et de l'Espace éducation du FSM de Montréal, qui ont pris beaucoup d'énergie. Le comité s'est réuni une à deux fois par session.



# **COMITÉ FÉDÉRAL DES ASSURANCES ET DES RÉGIMES DE RETRAITE (CFARR)**

## **Introduction**

Le comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) a pour mandat de traiter de toute question touchant les régimes d'assurances collectives et les régimes de retraite, d'étudier les conditions de renouvellement des polices d'assurance et de négocier les contrats d'assurance.

## **Membres du comité**

Durant le mandat 2015-2018, les personnes suivantes ont été membres du comité :

- regroupement cégep :
  - Daniel Légaré du cégep de Lévis-Lauzon ;
  - Luc Vandal du cégep de Shawinigan ;
  - Ariane Robitaille du cégep de Maisonneuve ;
- regroupement université :
- (*successivement*) Jean-Bruno Chartrand et Bouchra Klaoua de la Télé-université et Elisabeth Cyr de l'Université Laval ;
- regroupement privé : Caroline Leblond du Collège de Lévis ;
- responsable politique : (*successivement*) Caroline Senneville et Caroline Quesnel ;
- deux personnes salariées : Yves Deslauriers, conseiller syndical ; Jocelyne Asselin, employée de bureau

## **Mandats et travaux**

### **L'appel d'offres**

En janvier 2016, le comité a amorcé un appel d'offres visant à comparer les produits et services offerts par d'autres assureurs. Le cahier des charges a été transmis, au départ, à cinq assureurs. À la mi-septembre, en fin de parcours, après avoir étudié chacune des soumissions, la Réunion des syndicats adhérents (RSA) a entériné le choix de *La Capitale*. L'appel d'offres aura permis d'obtenir des avantages importants pour tous les adhérents du régime tout en gardant la relation de confiance avec l'assureur établie depuis de nombreuses années.

### **La police d'assurance des retraités**

Depuis le 12 juillet 2016, la FNEEQ n'est plus copreneur avec l'AREF (Association des retraitées et retraités de l'enseignement de la FNEEQ) des contrats d'assurance maladie et d'assurance vie des retraités. Le CFARR, en collaboration avec le comité des assurances de l'AREF, a travaillé avec l'Assureur au passage de l'ancienne police vers la nouvelle qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017. Le fait que l'AREF soit maintenant le seul preneur des contrats d'assurance des retraités a mené à deux changements majeurs. Le premier est à l'effet que toutes les personnes retraitées de l'enseignement de la FNEEQ peuvent adhérer à la nouvelle police 1011, et non seulement les personnes retraitées qui étaient couvertes par la police 1008 durant leur vie active. L'autre important changement concerne le nombre de membres de l'AREF. En effet, comme il faut être membre de l'AREF pour adhérer à la nouvelle police 1011, le nombre de membres est passé de 1600 à 6500 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Malgré cette nouvelle indépendance de l'AREF, un membre du CFARR assume la présence de la fédération auprès du comité des assurances de l'AREF afin d'assurer la transmission de l'information aux futures personnes retraitées de la FNEEQ.



L'évolution du coût des primes depuis le dernier congrès est la suivante :

	Variation des primes				
	2014	2015	2016	2017	2018
Maladie	+ 8,75 %	0 %	0 %	A 2,9 % B 5,3 % C 5,8 %	0 %
Vie de base	+ 6,1 %	- 7 %	0 %	- 20,0 %	0 %
Salaire longue durée	0 %	0 %	0 %	-9,9 %	0 %
Salaire courte durée	0 %	0 %	0 %	-10 %	0 %
Soins dentaires	+ 25 %	- 8 %	0 %	-5,0 %	0 %

## Ristourne en assurance vie

Nos assurances collectives fonctionnent sous le principe de la prime participative et tout surplus dégagé par les primes payées, une fois les prestations et les frais d'administration acquittés, appartient aux adhérents. Par conséquent, la RSA des 28 et 29 avril 2016 a voté pour une distribution d'environ 3 000 000 \$ en ristourne, sous forme de chèques, aux membres adhérents à cette garantie, au prorata de leur participation.

## Perspectives

- Mettre en application l'annexe IV sur les chargées et chargés de cours de cégeps auprès des syndicats concernés ;
- Mettre à jour la partie du *Guide de gestion* portant sur le CFARR et la RSA en y ajoutant, notamment, des règles de fonctionnement ;
- Jouer un rôle-conseil sur la retraite ;
- Exercer une veille sur l'émergence de nouveaux traitements, particulièrement hors RAMQ ;
- Poursuivre le suivi, avec l'AREF, de la mise en place de la nouvelle police des retraités ;
- Réfléchir, en collaboration avec *La Capitale*, à des modalités pour accueillir les syndicats des regroupements université et privé ;
- Collaborer avec le comité santé et sécurité au travail dans le dossier des retours au travail après une invalidité ;
- Tenir à jour la documentation, le site web et les sessions de formation sur les assurances et la retraite.



## **COMITÉ ACTION INTERNATIONALE**

### **Introduction**

Le comité action internationale (CAI) suggère au comité exécutif et au bureau fédéral différentes formes d'actions solidaires à réaliser et il soutient l'implication de la fédération dans les dossiers à caractère international. Nous avons un plan de travail fort chargé, et plusieurs actions n'ont pu être réalisées en raison de l'organisation des États généraux en enseignement supérieur (ÉGES) et de l'Espace éducation du FSM de Montréal, qui ont pris beaucoup d'énergie. Le comité s'est réuni une à deux fois par session.

### **Membres du comité**

Membres élus au 31<sup>e</sup> Congrès : Michèle St-Denis, enseignante au cégep du Vieux Montréal, Ianick Gentes, enseignant au cégep de Trois-Rivières, Claude Ouellet, chargé de cours à l'Université du Québec à Rimouski et Ghassan Hérou, enseignant au Collège Stanislas. S'est joint Denis Gendreau du Collège La Pocatière en remplacement de M. Hérou.

Responsable politique : Jean Murdock, secrétaire général et trésorier.

Personnel de l'équipe en soutien : Ariane Bilodeau, employée de bureau

### **Mandats et travaux**

Des objectifs regroupés sous quatre axes ont constitué les bases du plan travail :

Axe 1 : Éducation : action internationale et solidarité syndicale

Axe 2 : Solidarité internationale : actions politiques et convergences

Axe 3 : Formation des membres

Axe 4 : Favoriser l'engagement en coopération internationale

Nous avons poursuivi notre travail de soutien à l'Union Nationale des Normaliennes et des Normaliens et des Éducatrices et des Éducateurs d'Haïti (UNNOEH), de concert avec la CSN, dans leurs actions quotidiennes de reconnaissance, mais également de consolidation du syndicat. Les syndicats canadiens affiliés à l'IE ont travaillé avec les membres des syndicats haïtiens à mettre sur pied un complexe éducatif composé d'un centre d'apprentissages et de ressources pour les enseignantes et les enseignants haïtiens et d'une bibliothèque publique.

Nous avons aussi donné notre appui à plusieurs syndicats en conflit et particulièrement à ceux dans le secteur de l'éducation dont les droits syndicaux, politiques ou professionnels étaient menacés comme en Turquie, en Haïti, en Iran, en Argentine, aux États-Unis (Teachers union of Chicago) ou en Catalogne.

Du 9 au 14 août 2016 s'est déroulée à Montréal la 12<sup>e</sup> édition du Forum social mondial (FSM) qui se tenait pour la première fois dans un pays du Nord. Le FSM a permis d'accueillir pas moins de 35 000 participant-es de 1182 organisations provenant de 125 pays. C'est 1049 activités autogérées, 147 activités culturelles, 45 activités à distance, 23 assemblées de convergence, 22 grandes conférences, 8 forums parallèles et 72 initiatives d'action. Le collectif d'organisation des ÉGES a donc pris en charge l'organisation de l'Espace éducation du Forum social mondial de Montréal. Cet espace est vite devenu un véritable carrefour pour les discussions sur les enjeux mondiaux en éducation et sur les dérives du système capitaliste mondial.

La FNEEQ et la CSN ont poursuivi leur collaboration avec plusieurs groupes afin de soutenir les actions de visibilité et le « boycott » de certaines activités ou commerces dans le cadre de sa campagne Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS). Le comité a poursuivi ses discussions sur la façon d'aborder l'idée d'un « boycott académique ».



# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



Le comité a transmis de l'information sur des campagnes ou des actions en solidarité internationale sur notre page Facebook et l'infolettre de la FNEEQ, notamment pour annoncer des activités ou des mobilisations comme celle concernant la Catalogne ou la situation des droits humains au Mexique.

La FNEEQ a soutenu des dizaines de projets étudiants permettant à des centaines de jeunes de se sensibiliser aux différentes réalités des pays du Sud tout en mettant en pratique leurs savoirs par l'octroi de dons.

## Perspectives

Dans le cadre du mandat 2018-2020, le comité entend continuer à planifier ses actions en fonction des objectifs prévus aux quatre grands axes stratégiques adoptés en 2013. Le comité évaluera par le fait même la pertinence de leur apporter des ajustements, si nécessaire.

Suivre de près les travaux de restructuration de la CSN en matière de gestion et de représentation dans les dossiers internationaux.

1. Renforcer le lien entre les syndicats et les groupes locaux et régionaux de solidarité et d'action internationale avec les Journées québécoises de solidarité internationale en promouvant auprès de nos membres les conférences et activités offertes lors de ces journées.
2. Évaluer l'opportunité de reprendre le travail en vue d'offrir une session de formation dont le but sera d'outiller les syndicats en solidarité et en action internationales (projet encore embryonnaire).
3. Poursuivre sa réflexion sur les façons de joindre les comités exécutifs et de susciter leurs intérêts face aux enjeux de l'action internationale en proposant des interventions ou des présentations lors des instances de la fédération. En ce sens, on devrait inviter les groupes d'étudiantes et d'étudiants qui réalisent des stages de solidarité internationale à venir présenter leur expérience lors des instances de la fédération.
4. Lancer un appel de candidatures pour permettre à deux membres de la FNEEQ de participer au stage syndical du CISO au Burkina Faso en décembre 2018 ou au début de l'année 2019 et que la FNEEQ assume, s'il y a lieu, les coûts de remplacement, le transport, les frais de subsistance et l'hébergement selon les barèmes.
5. Offrir, pour la tenue de ces stages qu'on appuie, seul ou en collaboration avec d'autres organisations (comme le CISO qui offre ce service), une formation aux stagiaires étudiantes et étudiants et aux profs qui accompagnent ces groupes sur les enjeux du monde du travail et sur les droits syndicaux.
6. Suivre et évaluer la progression du projet de centre de ressourcement en Haïti dans sa première année d'expérimentation.
7. Évaluer la pertinence de permettre à des enseignantes et des enseignants de la FNEEQ d'offrir de la formation disciplinaire ou pédagogique à nos partenaires haïtiens.
8. Appuyer le CISO dans l'organisation de la grande conférence internationale sur la Palestine et permettre aux membres de la FNEEQ d'y participer.
9. Poursuivre le travail sur le dossier du « boycott académique » dans le cadre de notre adhésion à la campagne BDS.
10. Rapprocher les membres du comité des travaux de l'Internationale de l'éducation.



# **COMITÉ SUR LA PRÉCARITÉ, LA RELÈVE ET LA VIE SYNDICALES**

## **Introduction**

Le comité fédéral sur la précarité, la relève et la vie syndicales a pour mandat de produire des formations et des outils favorisant l'animation de la vie syndicale. Le renouvellement des équipes syndicales est au cœur des préoccupations du comité. De plus, il documente et alimente les réflexions concernant les questions de l'emploi, des conditions de travail et de militantisme des enseignantes et des enseignants à statut précaire. Au cours du mandat, le comité s'est réuni deux fois par année.

## **Membres du comité**

Chantal Beaudry, chargée de cours de l'Université de Montréal, Éléonore Bernier-Hamel, enseignante au Cégep de Lanaudière à Terrebonne, de Nicolas Lefebvre du Collège André-Grasset et de Philippe Lagogiannis, enseignant au Collège de Dawson.

Responsable politique : Léandre Lapointe a remplacé en septembre 2017 Jean Murdock après son élection à la présidence de la fédération.

Personnel de l'équipe en soutien : Marie-Hélène Paquet, employée de bureau.

## **Mandats et travaux**

### **Retour sur les perspectives du dernier bilan 2015-2018**

On se souviendra que le bilan du comité du dernier congrès de la FNEEQ en 2015 se terminait sur une note pessimiste et par une sérieuse remise en question de l'existence du comité. Le congrès a jugé qu'il fallait maintenir le comité et poursuivre nos efforts pour conserver un lieu d'échange et de débat sur la précarité et la relève et qu'il fallait en faire un enjeu permanent pour la fédération.

### **Un comité à relancer**

Le comité s'est donc remis à l'ouvrage pour remettre le comité sur ces rails et évaluer le travail à faire. D'abord, nous avons discuté de l'ensemble des préoccupations au sujet de la précarité et de la relève syndicales. Nous avons ensuite évalué les outils dont dispose la fédération pour accueillir les nouveaux et nouvelles membres. Quelques rencontres avec la conseillère en communication de la FNEEQ Sonia Beauchamp nous ont convaincus du travail à réaliser en cette matière. Construire et harmoniser les documents d'information sur la FNEEQ devrait constituer une priorité pour susciter l'intérêt pour le travail à la fédération. Nous avons aussi convenu que cette trousse devrait être mis à la disposition des syndicats quand il le désire et en quantité suffisante.

Nous avons aussi abordé et discuté des difficultés des personnes nouvellement en emploi de participer et de comprendre les débats syndicats tant nos réunions sont formalistes et émaillé de termes techniques difficiles à saisir pour un néophyte. Encore une fois, nous avons évalué qu'il serait pertinent qu'une courte formation sur les procédures d'assemblée et sur les droits des précaires puisse être offerte en groupe restreint pour les syndicats qui le demandent.

Pour revenir au mandat original, les travaux des membres du prochain comité devraient aussi consister à concevoir une formation inscrite au calendrier de la FNEEQ pour les personnes qui arrivent dans le métier pour mieux les accueillir et leur permettre de s'engager et de mieux participer à la vie syndicale locale ou nationale.

Dans ses réalisations le comité s'est impliqué dans l'organisation et l'animation des ateliers du premier rendez-vous des États généraux en enseignement supérieur tenu en mai 2017 à l'université Laval. L'atelier sur les *Visages de la précarité et de la contractualisation en enseignement en recherche* a permis à un panel intersyndical de témoigner des

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



difficultés de la précarité dans différentes catégories de personnel en enseignement supérieur. Dans ce cadre le comité a aussi reçu un membre de l'exécutif du syndicat des étudiants salariés de McGill qui est venu nous parler des conditions particulières de ces étudiants en emploi et de leurs besoins en termes de représentation syndicale. Le comité a aussi contribué à la réflexion sur les ateliers de l'espace éducation du Forum social mondial de Montréal.

Il faut aussi mentionner que nous avons débuté le mandat sans perspectives provenant du congrès et que la tâche et les responsabilités du responsable politique du comité n'ont pas contribué à l'avancement des travaux de fond sur les problèmes identifiés par le comité. Il faudra donc que les membres du comité au début du prochain mandat se fixent des objectifs clairs et des résultats attendus de façon réaliste, pour ensuite évaluer les énergies et les ressources à investir pour remplir son mandat.

L'une des difficultés pour le travail du comité est la très grande différence entre les conditions et le sens des travaux sur la précarité dans les trois regroupements. Compte tenu de cette diversité, il est difficile pour le comité d'avancer de façon univoque sur cette question.

## Perspectives

Se doter d'un véritable plan de travail qui devrait comprendre les éléments suivants :

- Terminer le travail de conception et de construction de la trousse d'information destinée aux nouveaux membres.
- Concevoir et offrir pendant le prochain mandat une formation sur la participation à la vie syndicale locale et nationale à la FNEEQ et sur les structures de la CSN.
- Créer un espace d'échange et de discussion sur la précarité animé par le comité précarité et, la relève et la vie syndicales.
- Recevoir les conclusions des comités de travail de chacun des regroupements qui documentent actuellement les questions sur la précarité pour évaluer comment on pourrait en tirer des orientations générales.
- Partir de ses conclusions pour construire une plateforme de revendications sur la question de la précarité en éducation à être ramené dans toutes les instances des regroupements, de la fédération et de la confédération.



## **COMITÉ FEMMES**

### **Introduction**

Le comité femmes de la FNEEQ, fondé en 1982, est actif depuis 36 ans. Il est composé de quatre membres en provenance des regroupements, élues pour un mandat de trois ans, d'une responsable politique ainsi que d'une personne salariée de la fédération. Il vise la réflexion et la diffusion d'informations sur des sujets qui touchent les femmes. Il se préoccupe aussi de l'amélioration de la condition des femmes à la FNEEQ, mais aussi au Québec et partout à travers le monde. Le rôle du comité femmes est de s'assurer que la réalité et les revendications des femmes soient prises en compte dans les différentes instances démocratiques de la FNEEQ, de répondre aux besoins exprimés par les syndicats en matière de condition féminine, de soutenir les luttes des femmes, d'informer et de former les membres de la FNEEQ sur les différentes questions qui les concernent.

### **Membres du comité**

Pour réaliser son mandat pendant la période 2015-2018, le comité était composé de :

- Violaine Damphousse, enseignante au Cégep de Shawinigan ;
- Julie Mayrand, chargée de cours à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ;
- Nicole Marsolais, enseignante au Collège Esther-Blondin ;
- Raymonde Simard, chargée de cours à l'Université du Québec à Rimouski ;
- Marie-Hélène Bonin, conseillère FNEEQ (en 2015-2016) ;
- Marie-Hélène Paquet, employée de bureau FNEEQ (à partir de septembre 2016) ;
- Caroline Quesnel, secrétaire générale et trésorière de la FNEEQ, responsable politique.

### **Mandats et travaux**

Lors du dernier congrès, en mai 2015, on a confié au comité femmes le mandat de proposer de nouveau la session de formation « Prendre la parole avec confiance », qui avait été présentée en octobre 2014.

Avant le déroulement de la formation, deux événements ont ouvert la discussion :

- Une conférence de Francine Descarries, professeure au département de sociologie à l'UQAM, au conseil fédéral de mai 2017 : « L'égalité hommes-femmes, un projet politique inachevé »
- Un panel sur les perspectives féministes dans le cadre du premier rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur avec Hélène Lee-Gosselin, de l'Université Laval, et Vincent Larivière, de l'Université de Montréal.

### **Formation**

Les 12 et 13 octobre 2017, vingt-cinq femmes et trois hommes ont participé à Montréal, à la formation mise sur pied par le comité femmes intitulée « S'engager : égalité, prise de parole, syndicalisme ».

Plusieurs invité-es ont accompagné le groupe dans ses réflexions :

- Joëlle Magar et Marie-Ève Campbell, Les Mécaniciennes, UQAM ;
- Marie-Ève Surprenant, auteure, Table de concertation de Laval ;
- Marielle Raïche et Lise Noël, formatrices, Centre St-Pierre;



- Pascale Navarro, journaliste, chroniqueuse et auteure ;
- Sylvain Marois, vice-président de la FNEEQ.

Les deux journées ont donné lieu à des échanges riches, significatifs et inspirants sur la pédagogie féministe, sur le rapport des femmes avec la prise de parole, sur la parité femmes-hommes et l'importance du féminisme. L'activité de clôture, le « trottoir féministe », a permis de faire la synthèse des idées échangées de manière active et très originale.

## Portrait de la présence des femmes dans les instances de la FNEEQ

Le comité femmes se penche depuis 2006 sur la présence des femmes dans les instances de la FNEEQ et dans la composition des comités exécutifs des syndicats membres. Bien que les femmes représentent 60 % des membres de notre fédération, on observe une participation proportionnellement moins grande des femmes dans les instances et dans les postes électifs.

REPRÉSENTANTES INSTANCES	MANDAT 2009-2012 FEMMES %	MANDAT 2012-2015 FEMMES %	MANDAT 2015-2018 FEMMES %
Déléguées officielles – Conseils fédéraux	36	36	41
Déléguées fraternelles – Conseils fédéraux	63	45	41
Déléguées officielles – Regroupement cégep	36	36	38
Déléguées officielles – Regroupement privé	47	46	51
Déléguées officielles – Regroupement université	53	50	50
Représentantes – Bureau fédéral	33	31	24
Représentantes – Comité de coordination	57	50	38
Militantes des comités	55	65	60

Au conseil fédéral de mai 2016, les membres du comité ont sondé les délégations à l'aide d'un vox pop. Les questions soumises touchaient, notamment, l'équité (dans la représentation syndicale), l'idée d'un micro genré et les préoccupations des syndicats.

De plus, les membres du comité femmes ont décidé de compléter le portrait de la militance des femmes à la FNEEQ en prenant en note la proportion de femmes et d'hommes au micro durant les conseils fédéraux. Nous avons constaté que les femmes, qui sont déjà moins nombreuses que les hommes dans la salle, ont tendance à être proportionnellement moins présentes dans les débats. Le comité a l'intention de poursuivre et de raffiner cette analyse au cours du prochain mandat.

## Dossiers de la fédération

Il est évident que le mandat 2015-2018 du comité a été fortement marqué par la question des violences à caractère sexuel. La dénonciation médiatisée des inconduites et des violences à caractère sexuel a fait les manchettes, à répétition, de l'actualité. Sur les réseaux sociaux, des milliers de Québécoises et de Québécois ont pris la parole par l'entremise des mots-clés #AgressionNonDénoncée (#BeenRapedNeverReported), #MoiAussi («#MeToo») et #BalanceTonPorc.

Ceux qui croyaient le milieu de l'enseignement supérieur exempt de ces violences ont été détrompés par le dévoilement en janvier 2017 du rapport d'enquête ESSIMU (Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire), sous la direction de Manon Bergeron de l'UQAM, qui dresse un portrait inquiétant de la vie universitaire.

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



Face à l'ampleur grandissante de ce phénomène, la FNEEQ n'est pas restée indifférente. Depuis le dernier congrès, les dossiers à caractère sexuel font l'objet de nombreuses discussions au sein de nos instances. Le comité école et société, en collaboration avec le comité Femmes et le comité orientations et identités sexuelles, a mené une réflexion sur le sujet.

Par ailleurs, on peut dire que la FNEEQ a joué un rôle de précurseur en prenant officiellement position avec ses syndicats, au conseil fédéral de décembre 2016, sur les relations intimes entre le personnel enseignant et les étudiantes et les étudiants.

Enfin, le comité femmes a poursuivi sa tradition de souligner, à l'ouverture du conseil fédéral du mois de décembre, le triste anniversaire de la tuerie de l'École polytechnique.

## Perspectives

Dans le cadre du mandat 2018-2021, le comité entend poursuivre le travail de collecte de données et de sensibilisation sur la militance des femmes à la fédération. Il souhaite également maintenir ses implications locales, nationales et internationales. Le bilan des activités et les discussions des membres du comité mènent aux pistes d'action suivantes pour les trois prochaines années :

- préparer une nouvelle formation de deux jours (même modèle qu'en 2017, possiblement en région) ;
- approfondir la question de la conciliation famille-travail, en abordant particulièrement la question de la charge mentale des femmes et de l'égalité des rôles dans le partage des tâches et de la parentalité (recherche, témoignages, problématiques, diffusion, etc.) ;
- se documenter sur la mouvance actuelle du féminisme (violences à caractère sexuel, mouvements de dénonciation, identité de genre, attaques contre les revendications des femmes) ;
- assurer la présence du comité et de la perspective des femmes dans les dossiers traités dans les instances fédérales ;
- poursuivre la compilation des statistiques de présence et de prise de parole dans les instances ;
- préparer un deuxième vox pop auprès des membres lors d'un conseil fédéral et comparer les réponses avec celles de 2016.



## **COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

### **Introduction**

Le comité santé et sécurité au travail de la FNEEQ-CSN est composé de quatre membres élus pour un mandat de trois ans. Traditionnellement, le comité joue un rôle d'appui, de formation et d'information auprès des syndicats sur les matières relevant de la santé et de la sécurité au travail. Il doit favoriser le développement de la prévention en milieu de travail et agir à titre de rôle-conseil pour les instances fédérales. Au cours du mandat qui se termine, le comité a principalement travaillé à l'enrichissement de l'offre de formations de la fédération en matière de santé et sécurité au travail.

### **Membres du comité**

Pour réaliser son mandat pendant la période 2015-2018, le comité était composé de :

- Enith Ceballos, chargée d'enseignement à l'Université Laval ;
- Camille Dubuc, enseignant du cégep de Granby ;
- Étienne Diotte, enseignant du Collège Jean-de-Brébeuf (jusqu'en juin 2016) ;
- Marie-Andrée Larivière, bibliothécaire du Collège Notre-Dame-de-Lourdes (à partir de septembre 2016) ;
- Ghyslaine Lévesque, chargée de cours à l'Université du Québec en Outaouais ;
- Anna-Belle Marcotte, conseillère FNEEQ-CSN ;
- Caroline Quesnel, responsable politique.

Les membres du comité se sont réunis à dix reprises au cours des trois dernières années.

### **Mandats et travaux**

Dans le cadre du mandat 2015-2018, le comité a mené plusieurs projets liés aux formations en santé et sécurité au travail.

#### **Formation Santé psychologique et organisation du travail (SPOT)**

La formation Santé psychologique et organisation du travail (SPOT) a été donnée trois fois durant le mandat. Cette formation vise à outiller les syndicats :

- pour comprendre et identifier les facteurs de risque présents dans leur milieu de travail ;
- pour poser un diagnostic précis à l'aide de questionnaires et de rencontres ;
- pour agir de manière préventive et collective afin d'accorder de l'importance à ce sujet qui est souvent négligé dans les milieux de travail.

Caroline Quesnel et Anna-Belle Marcotte ont révisé annuellement le contenu de la formation en y intégrant des mises en situation, des références et des exemples du monde de l'enseignement. L'expérience de Camille Dubuc a été mise à contribution en ajoutant une section sur la démarche de révision de la politique du cégep de Granby, « Viser la prévention », qui a été très appréciée par les participants.

#### **Formation Prévention de la violence et du harcèlement au travail (PVH)**

Les membres du comité ont pu profiter de l'expertise de Louis Bégin (FIM) et d'Évelyne Crépeau (FP) qui ont donné la formation *Prévention de la violence et du harcèlement au travail* aux membres de la FNEEQ à l'automne 2016. Cette formation vise à outiller les syndicats :

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



- pour comprendre et identifier les différentes formes de violence et de harcèlement dans leur lieu de travail ;
- pour clarifier le rôle et les responsabilités de l'employeur et du syndicat ;
- pour évaluer les politiques locales ;
- pour agir de manière préventive dans les milieux de travail.

Ghyslaine Lévesque et Camille Dubuc ont bénéficié d'une libération de tâche à l'hiver 2017 pour en adapter le contenu en fonction des réalités du milieu de l'enseignement. Le travail entrepris est considérable, car cette formation n'a pas été mise à jour par la CSN depuis plus d'une décennie. En outre, la présentation tiendra compte de la nouvelle loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. Les membres du comité seront prêts à la donner, dès l'automne prochain, dans un format de deux jours.

## Formation Qualité de l'air intérieur (QAI)

Lors du mandat 2012-2015, le comité SST a fait parvenir aux syndicats un questionnaire pour mieux connaître leur milieu. Les résultats ont révélé qu'au premier rang des sujets qui les préoccupent se trouvent la santé psychologique et la qualité de l'air dans leur établissement. Nous avons fait appel à Ana Maria Seifert, conseillère CSN au Service des relations de travail, pour donner la formation QAI qui a été inscrite au calendrier à trois reprises. Cette formation vise à outiller les syndicats pour identifier et mesurer les risques liés, notamment, aux moisissures et à l'amiante et leurs effets sur la qualité de l'air ;

- pour clarifier le rôle et les responsabilités de l'employeur et du syndicat ;
- pour connaître les expertises de la CNESST et de la direction de la santé publique ;
- pour agir de manière préventive dans les milieux de travail.

En septembre 2017, Ana Maria Seifert a fait une présentation au conseil fédéral liée aux investissements gouvernementaux dans les infrastructures des établissements en éducation : « Construction, démolition, rénovation : ce que le syndicat devrait surveiller ».

## Dossiers nationaux

Le comité SST a poursuivi, au cours des trois dernières années, son implication dans les activités de la CSN. Tous les ans en octobre, les syndicats sont invités à participer à la Semaine nationale de prévention en santé et sécurité au travail. Des activités, telles que des conférences ou des visites, se sont déroulées dans des établissements pour souligner, entre autres, des initiatives locales.

Le colloque Bilan et perspectives s'est tenu à Sherbrooke à l'automne 2015. Camille Dubuc, Ghyslaine Lévesque, Anna-Belle Marcotte et Caroline Quesnel y ont assisté. La FNEEQ devait organiser, en collaboration avec la FP, un atelier fédératif sur le « Sens du travail dans les milieux professionnels ». Il a malheureusement dû être annulé en raison des journées de grève dans le cadre de la négociation du secteur public. Le prochain colloque Bilan et perspectives se tiendra à l'automne 2019, un nouvel atelier fédératif sera proposé avec la collaboration de la FP.

Au cours des trois dernières années, les membres du comité ont participé à différentes conférences sur la santé et sécurité au travail. Camille Dubuc a suivi la formation ISSST (septembre 2016), ASP (novembre 2016) et Lésions professionnelles (octobre 2017). Ghyslaine Lévesque a participé à la Conférence internationale sur la régulation, le changement et l'environnement du travail à l'Université d'Ottawa, du 30 novembre au 2 décembre 2015, et à la conférence Harcèlement psychologique au travail au Conseil central de l'Outaouais le 2 février 2017.

Par ailleurs, Ghyslaine Lévesque a été élue au comité national SST de la CSN en juin 2017 et Caroline Quesnel est membre du comité paritaire Violence et harcèlement au travail de la CSN depuis septembre 2017.





## Perspectives

Dans le cadre du mandat 2018-2021, le comité entend poursuivre son travail de formation et de sensibilisation en SST auprès des syndicats de la fédération. Il souhaite également maintenir ses implications locales et nationales en tenant compte des dossiers d'actualité en SST. Le bilan des activités et les discussions des membres du comité mènent à quatre pistes d'action pour les trois prochaines années :

- inscrire les formations Santé psychologique et organisation du travail (SPOT) et Prévention de la violence et du harcèlement au travail (PVH) au calendrier régulier des formations offertes par la FNEEQ tout en les mettant à jour et en les enrichissant ;
- faire le suivi des démarches locales en SST des syndicats qui ont suivi les formations (résultats des questionnaires, nouvelles politiques, réseau d'entraide) et en faire la promotion par le biais du carnet de la FNEEQ ou de l'infolettre ;
- évaluer la possibilité d'ajouter la formation Ergonomie au calendrier de la fédération ;
- documenter et réfléchir, en collaboration avec le CFARR, sur le sujet du rôle syndical lors du retour au travail d'un membre après une invalidité.



## **COMITÉ ENVIRONNEMENT**

### **Introduction**

À la FNEEQ, la question de l'environnement est une préoccupation depuis de nombreuses années. En 2008, la Fédération se dotait d'une politique-cadre en environnement et, en 2011, d'une politique d'achat responsable, inspirée de celle de la CSN, qui vise à acquérir des produits et des services respectant les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs et à favoriser des pratiques écoresponsables. Le comité environnement, créé lors du 29<sup>e</sup> Congrès de la FNEEQ, s'est réuni une à deux fois par session afin de poursuivre les divers travaux et projets pour la durée de son mandat de trois ans.

### **Membres du comité**

Membres élus au 31<sup>e</sup> Congrès : Stéphane Fauteux, chargé de cours à l'Université de Montréal, Jean-Baptiste Plouhinec, chargé de cours à l'UQAM, Yves de Repentigny, enseignant au cégep du Vieux Montréal. Léandre Lapointe, enseignant au Collège Jean de la Mennais, a participé au comité jusqu'à son élection comme vice-président (regroupement privé) en septembre 2017. Par la suite, Marianne Picard, enseignante au Collège Jean de la Mennais a aussi fait partie du comité.

Responsable politique : Nicole Lefebvre, vice-présidente

Personnel de l'équipe en soutien : Ariane Bilodeau, employée de bureau, et Jonathan Leblanc, conseiller syndical

### **Mandats et travaux**

Dans le cadre du mandat 2015-2018, le comité a poursuivi sa réflexion et a proposé des actions pour que nos activités syndicales soient respectueuses de l'environnement. La FNEEQ souhaitait promouvoir de nouvelles façons d'envisager notre rapport à l'environnement et contribuer à toutes les initiatives qui favorisent le développement de la conscience environnementale.

Pour ce faire, des objectifs regroupés sous quatre axes ont constitué les bases du plan travail :

Axe 1 : mesures concrètes de protection environnementale

Axe 2 : l'éducation, la sensibilisation et la formation relative à l'environnement

Axe 3 : adoption de pratiques favorisant le développement durable

Axe 4 : actions politiques et convergences

Nos travaux ont touché aux quatre axes et nous avons atteint plusieurs objectifs dont celui de communiquer davantage de l'information en lien avec l'environnement, notamment en publiant des articles dans la revue de la Fédération, Carnets, et en organisant un dîner-conférence lors d'un conseil fédéral sur les travaux et les conclusions de COP21. Nous avons également participé à la *Semaine de l'UNESCO pour la paix et le développement durable : le rôle de l'éducation* à Ottawa et au Forum social mondial à Montréal.

Nous avons déjà plusieurs dossiers en chantier qui provenaient du mandat précédent que nous avons poursuivis et, dans certains cas, terminés. Un de ces accomplissements est celui de l'élaboration et de l'adoption d'une politique de dons en environnement, permettant de financer divers projets pour la protection de l'environnement ou encore avec un volet éducation à l'environnement, et ce, localement, régionalement et pour la Fédération. Nous avons poursuivi la réflexion autour d'une charte en environnement et d'une certification verte CSN ainsi que fait la promotion d'une politique d'achat responsable dans les syndicats. Précisons que ces chantiers sont structurants pour la Fédération et que leur mise en application ou leur adoption et leur utilisation par les syndicats pourront prendre un certain temps ; il faudra donc les mettre en valeur et les faire connaître.



## Perspectives

Dans le cadre du mandat 2018-2021, pour permettre une plus grande portée de ses actions, le comité souhaite restreindre ses mandats, et se concentrer principalement sur :

1. Revoir les axes de travail et ses objectifs.
2. S'assurer que nos réflexions trouvent application.
3. Suivre de près les travaux de la CSN concernant l'élaboration d'une charte en environnement et travailler à ce qu'elle soit adoptée par la fédération.
4. Faire connaître davantage la politique de dons en environnement dans les syndicats pour ainsi permettre de financer plus de projets et tenter de contribuer à rendre notre environnement de travail plus écoresponsable ; et en faire un suivi.
5. Revoir la liste des organismes pour les dons des projets du volet 2 de la politique en s'assurant qu'ils répondent aux critères établis.
6. Favoriser la participation des membres à des événements concernant l'environnement correspondant à nos valeurs (forums sociaux, conférences, colloques, etc.).
7. Effectuer un suivi relatif à la rédaction et à l'implantation d'une PAR locale, ce qui pourra passer par un rappel de l'existence du document-cadre.
8. Travailler en collaboration avec le comité action internationale lorsqu'il y a un volet environnement dans les projets (bonifier leur don).
9. Travailler davantage avec des organismes populaires qui œuvrent en éducation sur l'environnement.
10. Élargir notre champ d'action pour avoir un impact sur les programmes d'études (compétences en environnement, etc.).
11. Faire une réflexion sur les empreintes écologiques des différents modes de communication utilisés par la fédération.
12. Poursuivre les projets d'articles dans les publications de la fédération, ainsi que la communication d'information relative aux enjeux de protection de l'environnement (médias sociaux, infolettre, instances, etc.).
13. S'assurer que les instances de la fédération aient une empreinte écologique la moins grande possible.
14. Tenter d'améliorer l'offre de covoiturage et de transport collectif pour l'ensemble de la fédération.



# COMITÉ ORIENTATIONS ET IDENTITÉS SEXUELLES

## Introduction

Fondé lors du 31<sup>e</sup> congrès de la fédération en 2015, le comité en est donc à ses premières années d'existence, son premier mandat. De plus, en raison de la négociation des secteurs public et parapublic, nous n'avons pu commencer nos travaux qu'à partir du printemps 2016. Le comité s'est par la suite réuni une à deux fois par session. Nous avons, malgré tout, réalisé en bonne partie notre plan de travail qui était, somme toute, assez ambitieux pour un jeune comité qui partait de zéro.

## Membres du comité

Membres élus au 31<sup>e</sup> Congrès : Hélène Belley, chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal, Dominique Dubuc, enseignante au Cégep de Sherbrooke, Marie-Pierre Magne, enseignante à l'École Pasteur (jusqu'en 2017), Carole Morache, enseignante au Cégep de Montmorency.

Responsable politique : Nicole Lefebvre, vice-présidente

Personnel de l'équipe en soutien : Sylvie Patenaude, employée de bureau, et Jean Grenier, conseiller FNEEQ

## Mandats et travaux

Les objectifs généraux qui ont guidé le comité dans la préparation de son plan de travail du comité ont été principalement de développer des mesures concrètes pour faire en sorte que nos milieux éducatifs soient exempts d'homophobie et de transphobie et de promouvoir l'inclusion des personnes des minorités sexuelles et de genre.

Pour ce faire, des objectifs ont été regroupés sous trois axes :

Axe 1 : Éducation et sensibilisation

Axe 2 : Outils de sensibilisation

Axe 3 : Actions politiques et perspectives internationales

Les travaux du comité ont permis d'atteindre plusieurs objectifs, dont celui d'offrir une session de formation aux syndicats de la fédération. Une première journée, en septembre 2016, se voulait une initiation aux réalités des personnes LGBT+ en démystifiant les mots utilisés pour exprimer ces réalités. En mars 2018 se donnait la deuxième journée de formation sur la diversité sexuelle et de genre. Les participantes et les participants ont recommandé une formation plus longue pour pouvoir approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur ces enjeux.

En mai 2017, Dominique Dubuc, en collaboration avec le comité, lançait le glossaire : *Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*. Ce document permet de mieux saisir le vocabulaire utilisé pour illustrer les différentes facettes de l'acronyme bien connu LGBTQI2SNBA+ qui continue de s'allonger en même temps qu'évolue les enjeux de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle, tant en matière de droit que sur le plan du vocabulaire.

Nous avons profité des conseils fédéraux pour sensibiliser nos syndicats aux réalités relatives à la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle. Nous avons tenu un kiosque en mai 2016 et en mai 2017, nous avons organisé un dîner-causerie pour le lancement de notre glossaire. Finalement, au conseil fédéral de décembre 2017, Dominique Dubuc, membre du comité, a présenté le guide préparé par la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation : *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires*.

Concernant les outils de sensibilisation, le comité a commencé à faire l'inventaire et à rendre disponible sur le site Web de la FNEEQ des documents et des outils de sensibilisation et de revendications pour favoriser l'inclusion dans nos

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



établissements d'enseignement. Également, le comité a créé et distribué à chacun de nos syndicats des drapeaux de la FNEEQ aux couleurs de l'arc-en-ciel.

Plusieurs objectifs du troisième axe, actions politiques et perspectives internationales, ont été atteints. Relativement à la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, nous avons relayé l'information sans toutefois préparer des activités particulières dans nos établissements. Le comité a tenu un kiosque à l'Atrium de la CSN, le 17 mai 2018, dans le cadre d'une activité organisée par le Comité confédéral LGBT+ de la CSN.

Nous avons encouragé la participation à la conférence Égalité et légalité - Conférence internationale sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres dans la francophonie qui a eu lieu le 18 août 2017 à Montréal, conférence qui s'inscrit dans le cadre de la toute première édition de Fierté Canada organisée par Fierté Montréal. D'ailleurs, la FNEEQ est présente depuis de nombreuses années au défilé de la Fierté Montréal. Cette année, il se tiendra le 19 août 2018.

La FNEEQ participe aux travaux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation depuis de nombreuses années. Il y a quatre à cinq rencontres par année. Pendant le présent mandat, deux colloques ont été organisés par la Table soit : les 21 et 22 janvier 2016 au Cégep Garneau à Québec et les 18 et 19 janvier 2018 au Cégep du Vieux Montréal à Montréal. En plus d'une contribution financière pour l'organisation de l'évènement, une recommandation visant le remboursement des frais pour deux personnes par syndicat a été adoptée par le bureau fédéral afin d'encourager la participation.

Finalement, nous avons participé au Grand Challenge de Bateau Dragon, au profil du projet l'Astérisk, d'abord, en septembre 2016, en commanditant un bateau dragon et en fournissant une équipe de rameuses et de rameurs en collaboration avec la FSSS. Puis en septembre 2017, nous avons commandité un bateau.

## Perspectives

Pour le prochain mandat 2018-2021, les membres du comité orientations et identités sexuelles proposent :

1. De changer le nom du comité en « comité diversité sexuelle et pluralité des genres » ;
2. De développer davantage une implication au niveau local, notamment par la mise en place d'un réseau de répondantes et de répondants et par la création de comités locaux ;
3. De développer davantage l'implication du comité aux niveaux national et international ;
4. De poursuivre le travail d'éducation et de sensibilisation aux réalités relatives à la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle ;
5. De promouvoir et d'organiser des activités relativement à la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, qui se tient le 17 mai de chaque année, mais le 17 avril dans les cégeps ;
6. De continuer la diffusion du guide pour les établissements d'enseignement produit par la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation : Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires ;
7. De préparer une nouvelle formation de deux jours qui approfondit les notions déjà développées lors des deux premières formations ;
8. De continuer à se documenter et à outiller nos syndicats sur l'évolution des enjeux de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle ;
9. De continuer à assurer la présence du comité dans les dossiers traités dans les instances fédérales.



## SERVICES

### Introduction

La mission première de l'équipe de travail de la fédération est d'assurer à chacun des syndicats affiliés les services nécessaires à sa bonne marche tout au long de sa vie syndicale. Que ce soit lors de l'organisation d'un nouveau syndicat, de la mise en place de ses règles de fonctionnement, de la négociation ou de l'application de sa convention collective, l'équipe FNEEQ voit, avec les militantes et les militants des syndicats locaux aux intérêts des quelque 35 000 membres regroupés en près de cent syndicats.

Le travail quotidien s'organise autour du fonctionnement interne de la fédération, de l'organisation des différentes instances qui la composent, des services auprès des syndicats et de leurs membres ainsi que dans le travail interéquipes avec les différents services de la CSN et des autres fédérations.

### Membres de l'équipe

L'équipe de travail est constituée des responsables de la mise en application des décisions de la fédération, du comité exécutif ainsi que des délégué-es à la coordination des trois regroupements et de l'ensemble des salarié-es. C'est donc trente personnes qui travaillent à la réalisation des mandats donnés par les différentes instances de la fédération ou celles de la confédération : cinq membres du comité exécutif, trois délégué-es à la coordination, sept employées de bureau et quinze conseiller-ères dont un coordonnateur de l'équipe.

### Mandats et travaux

Le mandat 2015-2018 se caractérise par des besoins constants et grandissants à tous les niveaux d'intervention de la fédération. Des négociations complexifiées par des situations économiques difficiles, des stratégies antisyndicales de certains employeurs, de la judiciarisation à outrance des relations de travail, des dossiers de harcèlement psychologique ou à caractère sexuel, autant de facteurs exigent des ressources capables de s'adapter et d'assurer la défense de nos membres et surtout de l'intérêt collectif.

Une équipe en croissance amène son lot de besoins et d'adaptation liés à l'organisation du travail et à la gestion des ressources. Les mouvements de main-d'œuvre ont été nombreux au cours des trois dernières années. Soixante personnes ont occupé à un moment ou un autre l'un des trente postes composant l'équipe.

L'année 2017 fut marquée par des suppressions de postes à la confédération ainsi qu'à la Fédération de la santé et des services sociaux. Elles ont généré à l'intérieur de notre fédération, comme dans les autres organisations, un haut niveau d'incertitude pour les plus jeunes salarié-es mis à risque de supplantation. Bien que nous ayons été épargnés par ces mouvements, nous croyons que la pression et le stress sur les membres de l'équipe auraient pu être réduits par une démarche plus transparente de la part des ressources humaines de la CSN et du STT-CSN, malgré la complexité de l'exercice.

Il faut par ailleurs souligner que la bonne santé financière de la fédération a permis la révision du budget en conseil fédéral, en mai 2017, en vue de l'ajout d'une 15<sup>e</sup> personne conseillère. À partir du printemps 2017, l'équipe a également décidé de réaménager les tâches pour permettre à un conseiller syndical de se libérer de la gestion de ses dossiers et de se consacrer à l'appui à l'arbitrage et à la négociation ainsi qu'au soutien à la coordination.

Bien que la FNEEQ puisse se prétendre privilégiée par la stabilité de son équipe, il n'en demeure pas moins que l'on doit, pour différentes raisons (que ce soit lors d'absences maladie, de congés parentaux ou de départ à la retraite), revoir l'aménagement de la tâche afin d'assurer la qualité et la stabilité des services qui caractérisent notre fédération. Bien que ces changements soient inévitables, la fédération s'est toujours fait un devoir de réduire au minimum les effets sur les services auprès de chacun des syndicats que nous desservons. Il faut noter ici les problèmes liés aux difficultés que semblent avoir les ressources humaines de la CSN à assurer la disponibilité de personnes satisfaisant

# ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES



les exigences requises et ayant les habiletés nécessaires à répondre, sur-le-champ, aux besoins ponctuels que rencontrent les équipes. Quel que soit le nombre de mouvements de main-d'œuvre rencontrés, d'aucune façon les obligations de la fédération n'ont été négligées ou réduites. Il faut souligner la qualité du travail collaboratif et de l'entraide dont ont fait preuve tant les employées de bureau que les conseiller-ères lors des mouvements de main-d'œuvre pour accueillir les nouvelles et les nouveaux venus et effectuer les transitions nécessaires.

Trois ans dans la vie de la FNEEQ, c'est vingt-deux réunions d'équipe, l'organisation et la réalisation de plus de soixante-quinze instances, c'est quelque cinquante négociations de convention collective, ce sont des centaines de jours d'audience devant les différents tribunaux administratifs afin de défendre nos droits et finalement, c'est aussi, quelques manifestations.

Outre l'organisation de la tâche et du suivi des dossiers, les réunions d'équipe ont permis l'encadrement des nouvelles et des nouveaux salarié-es, le partage des pratiques et des connaissances ainsi que bon nombre d'échanges sur certains enjeux. Plusieurs sujets ont nécessité une attention particulière afin de s'outiller pour répondre aux besoins en matière de propriété intellectuelle, d'accès à l'information, de la présence et le rôle de nos membres sur les conseils d'administration, de la gestion des dossiers à caractère sexuel ou sur la nécessaire mise en place de procédures de médiation préarbitrale pour ne nommer que ceux-là. Le harcèlement psychologique fut encore au cœur du travail des conseillers et des conseillères.

Bien que tous les efforts furent mis pour réduire les coûts liés à l'arbitrage et aux frais juridiques, force est de constater que la situation demeure inquiétante. Les prévisions budgétaires visaient des dépenses de l'ordre de 950 000 \$, alors qu'elles ont totalisé en trois ans 1 277 502 \$, soit un dépassement de 34 %. Les appels à tous, au sein de l'équipe, sont un franc succès et ont eu pour effet de réduire considérablement les dossiers référés. Il n'en demeure pas moins que certains dossiers se doivent d'être plaidés par nos collègues du service juridique puisqu'ils procèdent devant les tribunaux supérieurs. Nous constatons aussi que même si le nombre de référés est moindre, ils sont, comme les dossiers traités par l'équipe des personnes conseillères de la fédération, beaucoup plus complexes et longs. Il est troublant de voir qu'un seul dossier peut entraîner plus de 20 jours d'audience et quelque 200 000 \$ de frais pour la fédération. Nous avons, comme équipe, l'ultime conviction que nous devons, avec les syndicats, travailler à la mise en place de véritables pratiques de relations de travail afin de réduire la judiciarisation actuelle.

Dans l'ensemble, la coordination de l'équipe est persuadée que les syndicats reçoivent des services d'une très grande qualité et qu'ils en sont satisfaits. Malheureusement, quelques problèmes de fonctionnement interne dans certains syndicats rendent l'accomplissement du travail particulièrement difficile et ont des effets néfastes sur la santé de ceux qui, quotidiennement, travaillent au mieux-être de celles et de ceux qui composent notre fédération. Nous devons travailler avec les syndicats à mettre en place des modes de fonctionnement sains, respectueux et efficaces.

## Perspectives

Au cours du prochain mandat, la fédération devra maintenir ses efforts afin d'assurer la plus grande stabilité possible des services. Cette stabilité ne sera réalisable que si tout le monde y travaille et que nous nous assurons de permettre à chacun de travailler dans un environnement sain avec des modes de fonctionnement respectueux et efficaces. Nous devons impérativement nous attaquer à la judiciarisation de notre organisation du travail et assurer la mise en place de véritables relations de travail, notamment par la mise en place de pratiques de médiation arbitrale. Il faudra sans cesse se rappeler que la vie syndicale, le respect de nos conditions de travail et la réussite de nos batailles ne seront assurés que par notre capacité de mobilisation.

Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Syndicat du personnel enseignant du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic Syndicat des enseignants du Collège d'Alma Syndicat de l'enseignement du Cégep André-Laurendeau Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Baie-Comeau Syndicat des enseignantes et des enseignants du Centre d'études collégiales Baie-des-Chaleurs Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Beauce-Appalaches Syndicat des professeurs et répartiteurs du Centre québécois de formation aéronautique

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue Syndicat des chargé-es de cours de l'École de technologie supérieure - Service des enseignements généraux Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université Montréal - Québec

Syndicat des professeures et professeurs de l'Académie Linguistique Internationale Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège André-Grasset Syndicat des employés du Centre d'intégration scolaire Syndicat du personnel du Collège Champagneur Syndicat Professionnel des Enseignants du Séminaire De Chicoutimi Syndicat des enseignantes et enseignants de l'École Pasteur Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Esther-Blondin Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire du Collège Jean-de-Brébeuf Syndicat des professeurs de l'enseignement collégial du Collège Jean-de-Brébeuf

Syndicat du personnel enseignant du centre d'études collégiales en Charlevoix Syndicat du personnel enseignant du Centre d'études collégiales à Chibougamau Syndicat du personnel enseignant du Collège de Chicoutimi Syndicat des professeurs du Collège Dawson/Dawson Teacher's Union Syndicat des enseignantes et des enseignants de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec Syndicat des professeures et professeurs du Collège Édouard-Montpetit Syndicat des professeur-e-s du Collège François-Xavier-Garneau Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Granby-Haute-Yamaska

Syndicat des chargé-es de cours de l'éducation aux adultes de l'Université Concordia Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill/Association of Graduate Students Employed At McGill

Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Jean de la Mennais Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'École de joaillerie de Montréal Syndicat des

enseignantes et des enseignants de l'Atelier de musique de Jonquière Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège LaSalle Syndicat des enseignantes du Collège de Lévis Syndicat des enseignants et des enseignantes du Cégep Limoilou - Institut d'ébénisterie Syndicat des professeurs du Collège Marianopolis/Marianopolis college teacher's union Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mashteuiatsh Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Montréal

Heritage Faculty Association Syndicat des professeurs du Collège John Abbott/John Abbott College Faculty Association Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Jonquière Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep régional de Lanaudière à Joliette Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption Syndicat des enseignantes et enseignants des campus de La Pocatière et de Montmagny Syndicat des professeures et professeurs du cégep Lévis-Lauzon Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Limoilou Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx

Syndicat des chargé(e)s de cours et instructeur(trices) de McGill/McGill Course Lecturers and Instructors Union Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal Syndicat des chargées et chargés de cours à l'Université du Québec en Outaouais

Syndicat des employés du Collège Mont-Royal Syndicat du personnel du Collège Mont-Saint-Louis Syndicat des professeurs du Collège Notre-Dame Association des professeurs du Campus Notre-Dame-de-Foy Syndicat du personnel du Collège Notre-Dame-De-Lourdes Syndicat des travailleuses et travailleurs du Collège Nouvelles Frontières

Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de Maisonneuve Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Montmorency Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège de l'Outaouais Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Saint-Félicien Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Saint-Jean-Sur-Richelieu Champlain Regional College, Saint-Lawrence Campus, Teacher's Union

Syndicat des enseignantes et enseignants de la Communauté innue de Pessamit Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Regina Assumpta Syndicat des professeurs laïcs du Collège Sainte-Anne-De-La-Pocatière Syndicat du personnel du Collège Trinité

Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Sept-Îles Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Shawinigan Syndicat du personnel enseignant du Cégep

de Sherbrooke Syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Hyacinthe Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Jérôme (et bureau de Mont-Laurier) Syndicat des enseignants du Cégep Champlain (Saint-Lambert) Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent

Syndicat des professeurs de l'Externat Saint-Jean-Eudes Syndicat des enseignantes et des enseignants de l'École secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe Syndicat du personnel du Séminaire Salésien de Sherbrooke Syndicat des professeurs du Collège Stanislas Syndicat du personnel du Collège François-de-Laval Syndicat des employés de l'Institut Teccart Inc. Syndicat des enseignant-e-s de l'École secondaire Saint-Sacrement de Terrebonne Syndicat des enseignantes et enseignants du Centre de musique et de danse de Val-d'Or Syndicat des professeurs de l'École Vanguard Syndicat des enseignantes et enseignants de Villa Maria Syndicat des enseignant-e-s du Séminaire Saint-François

Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Thetford Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège de Valleyfield Vanier College Teacher's Association Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel du Vieux Montréal Syndicat des enseignantes et enseignants de l'Académie Kells

Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Jean de la Mennais Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'École de joaillerie de Montréal Syndicat des enseignantes et des enseignants de l'Atelier de musique de Jonquière Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège LaSalle Syndicat des enseignantes du Collège de Lévis Syndicat des enseignants et des enseignantes du Cégep Limoilou - Institut d'ébénisterie Syndicat des professeurs du Collège Marianopolis/Marianopolis college teacher's union Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mashteuiatsh Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Montréal

Heritage Faculty Association Syndicat des professeurs du Collège John Abbott/John Abbott College Faculty Association Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Jonquière Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep régional de Lanaudière à Joliette Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption Syndicat des enseignantes et enseignants des campus de La Pocatière et de Montmagny Syndicat des professeures et professeurs du cégep Lévis-Lauzon Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Limoilou Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx